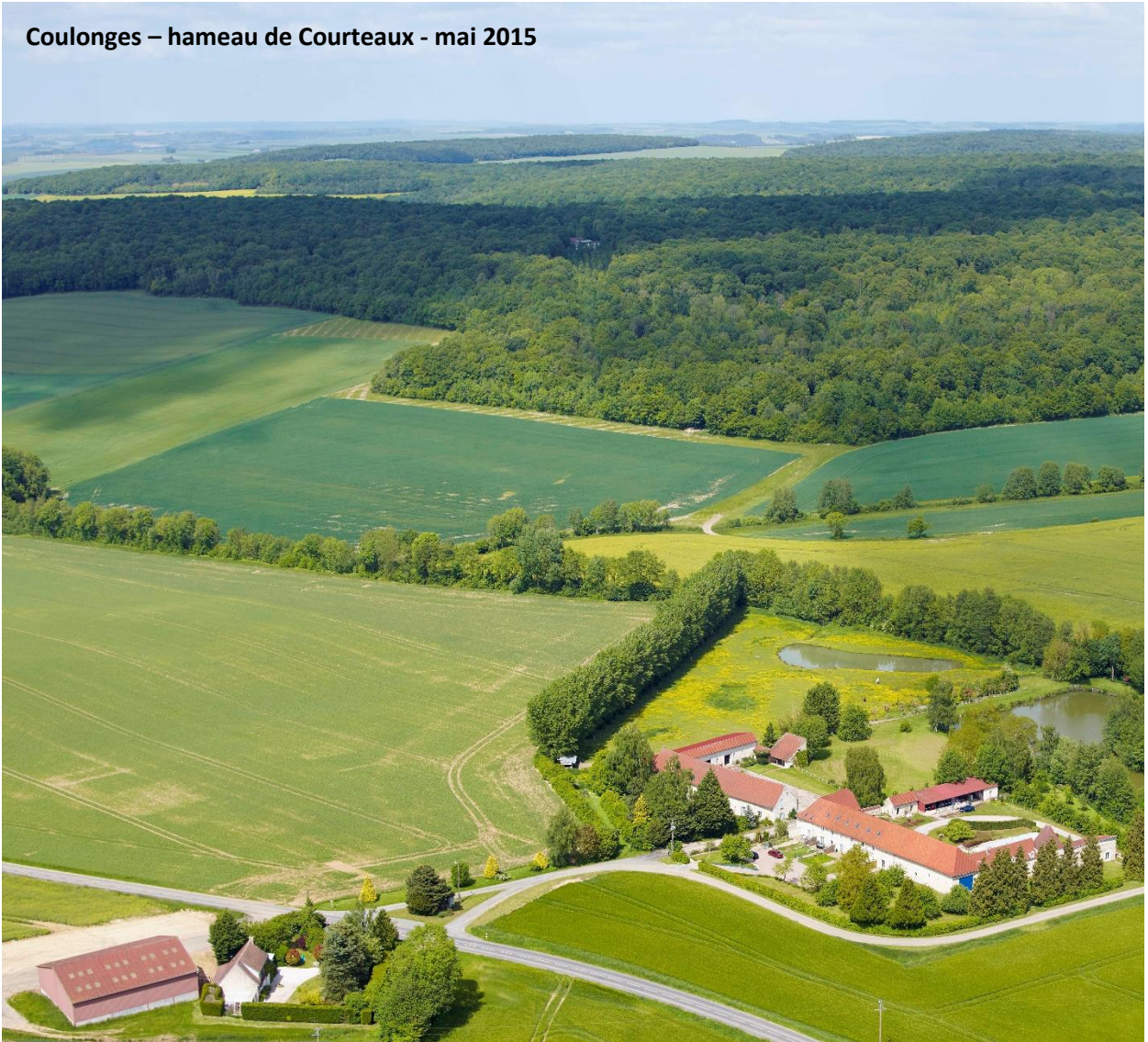




Le News Coulongeois

Coulonges – hameau de Courteaux - mai 2015



N° 93

Printemps 2024





EDITO

Fidèle au rendez-vous comme chaque année, le printemps est de retour, avec ses sautes d'humeur qui nous font passer de la tenue short – t-shirt à la doudoune, de la bière sirotée sur la terrasse au soleil, au chocolat chaud pris au coin du feu sous la couverture alors qu'une pluie glaciale tombe sans discontinuer...

Les saints de glace n'ont pas encore fini de nous rendre visite et espérons que les récoltes ne seront pas trop impactées par cette météo capricieuse.

Au printemps tout se réveille et on a envie de sortir, de se retrouver et de partager de bons moments.

L'agenda de nos associations, et plus largement de la région vous donneront plein d'occasions de sortir de chez vous. Je pense par exemple au festival en Omois, mais aussi à la fête des voisins, le 31 mai prochain, à la fête de la bière le 13 juillet et tant d'autres rendez-vous !

Alors que ce soit sur la terrasse au soleil ou au coin d'une bonne flambée sous la

couverture, le parasol ou le parapluie, je vous souhaite une très bonne lecture de mes pages.

Merci à tous mes rédacteurs qui permettent que j'existe. Vous aussi, vous pouvez contribuer à ma création en proposant des articles ! alors n'hésitez pas !

A bientôt au cœur de l'été



Sommaire

Informations pratiques	4
Etat Civil	6
Nouvelles brèves – informations	7
Dates à retenir	8
Compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2023	10
Compte rendu du conseil municipal du 27 février 2024	13
Des nouvelles du verger communal.....	16
De l'Association Familiale Rurale au club Loisirs et Détente.....	17
Libération de Coulonges et Cohan – Août septembre 1944	18
Le droit à l'erreur	19
Mémoires d'un coulongeois	20
Réflexions sur l'âge qui avance inexorablement !.....	21
Souvenirs	23
50 objets de notre enfance (15 à 18)	24
Quels mots sont nés en même temps que vous ?	25
Expressions et proverbes	26
Le saviez-vous ?.....	27
Trucs et astuces en vrac.....	28
Les problèmes des métiers	29
Mieux comprendre le zona	30

Un beau jardin	31
Les Saints de Glace – Date et origine	32
Au secours, je mange trop vite	33
Dictons	35
Merci Maman.....	36
Dis, c’était comment avant ?	37
Dernier train pour Lautenbach - Episode 21	38
A méditer	43
5 fruits et légumes par jour.....	44
Astuces pour conserver ses aliments plus longtemps.....	45
Coin recettes.....	47
Qui sont-ils ?	48
Histoires drôles	49
Jeux	50
Solutions des jeux	52
Petites annonces.....	54

Informations pratiques

La mairie

10, rue de la ferronnerie – 02130 Coulonges-Cohan

Tel : 03 23 69 43 32 – courriel : mairie.coulonges-cohan@orange.fr

Ouverture de la mairie : 9 h à 11 h les mardis, jeudis, vendredis et sur rendez-vous

Merci de respecter ces horaires pour faciliter le travail du secrétariat

L'équipe municipale est à votre service en cas de besoin en privilégiant :

- Pour Cohan : Régine Stofferis et Christian Barbier
- Pour Chamery : Caroline Coudrain et David Alexandre
- Pour Villomé et Party : François Leclère, pour Les Neaux : Joël Plistat
- Pour Coulonges et les autres hameaux : Véronique Stragier (mairie), Joaquim Marques (1^{er} adjoint), Fabrice Mutte, Vincent Conrad

L'agence postale communale

rue de la sabotterie – 02130 Coulonges-Cohan – 03 23 69 43 50

ouverte de 9 h à 11 h 45 tous les jours, du lundi au samedi

Le ramassage des colis et courriers déposés avant 10 h 00 se fait le jour même.

Vente de timbres et cartes postales.

L'auberge de la Roue Fleurie

Café, tabac, hôtel et restaurant, 8 rue de la fontaine terrière – 02130 Coulonges-Cohan.

03 23 69 43 02

Ouverte de 8 h à 20 h tous les jours sauf les lundis et mardis



<https://www.facebook.com/AubergeDeLaRoueFleurie/>

Coulonges-Cohan online



<https://www.facebook.com/Coulongescohan/>

Site Internet : <http://coulongescohan.free.fr>

Blog de la commune : <http://coulongescohan.over-blog.com>



Téléchargez l'application « Maelis » sur votre téléphone portable pour être informé en temps réel des actus de Coulonges-Cohan

La paroisse Notre Dame des Rives de l'Ourcq

2 rue Jules Leclerc – 02130 Fère en Tardenois

Permanences téléphoniques 24 h / 24 : 03 23 82 24 58 – Courriel : paroisse02130@gmail.com

Accueil au Presbytère mercredi et samedi de 10 h à 11 h.

Pour connaître les horaires des messes : ndrivesourcq@soissons.catholique.fr

 <https://www.facebook.com/NotreDameDesRivesDeLOurcq/>

Correspondant local pour la commune : Désiré Vandepontseele, 2 rue du Pont de la Cornette.

Tél : 03 23 69 02 39

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Inscription sur les listes électorales

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie avec une attestation de domicile et leur carte d'identité. L'inscription peut également se faire désormais en ligne depuis le site www.service-public.fr.

Carte d'identité et passeport

N'attendez pas les derniers jours pour faire renouveler vos cartes d'identité et passeports. Les délais peuvent être très longs (1 à 2 mois). Une station de délivrance des passeports biométriques et des cartes d'identité est située à la mairie de Fère en Tardenois. La prise de rendez-vous au préalable, à l'accueil de la mairie est obligatoire pour l'établissement du dossier.

Tel mairie de Fère en Tardenois : 03 23 82 54 62

mardi, vendredi, samedi matin de 9 h à 12 h

mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Fablio : Transport à la demande !

Profitez du transport à la demande grâce à Fablio, mis en place par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Contact : Agence Fablio – 31 Grande Rue – 02400 Château-Thierry

03 23 70 98 67 - fablio@keolis.com

Cabinet médical de Fère en Tardenois

Le cabinet médical se trouve à la maison de santé au 14 Rue de la Goutte d'Or à Fère en Tardenois (ancien site « Tubest »). Il accueille les Docteurs Charles GODDAERT, Claire-Emmanuelle PETIT FRERE, Anne-Sophie CHARLÉ, Clément GUILLEMIN, Vincent NOBLECOURT, Téléphone 03 67 47 05 04. Rendez-vous possible via stanpro par internet.

Nouveau : Ouverture d'un cabinet de pédicure – podologie à la maison de santé depuis le 7 novembre. Consultations sur rendez-vous le mardi, le mercredi et le vendredi assurées par Lauriane CROZAT HELBECQUE. Rdv via Doctolib ou au 06 33 56 88 79.

Enedis

En cas de coupure d'électricité, l'opérateur Enedis peut être contacté au 09 72 67 50 02.

Etat Civil

Ils nous ont quittés

Patrick GODBILLON, le 22 septembre 2023

Philippe MARSEILLE, 15 mars 2024

Nouveaux habitants

Arnaud ALVES DOS SANTOS et Adélaïde BURLET 6 rue du Pont Supply

Grégory BERNAILLE 3 rue du Pont de la Cornette

Bienvenue à tous ! Afin de faire connaissance et de les enregistrer dans notre fichier population, nous remercions les nouveaux habitants de bien vouloir se présenter à la mairie avec leur livret de famille ou une pièce d'identité.

Si vous déménagez, même en restant au sein de la commune, pensez à en informer la mairie.

Nouvelles brèves – informations

Rôtisserie Christophe

Depuis le 3 janvier 2024 la rôtisserie est installée sur la place du terrain de tennis les mercredis soirs des semaines impaires de 16h00 à 20h00. Réservation recommandée.

Tel : 07 49 15 76 11. Larotisserie02130@gmail.com

Permanences de la mission locale

La Mission Locale a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi. Un conseiller de la mission locale tiendra une permanence au centre culturel de Fère-en-Tardenois de 14h à 17h

- Les jeudis 2 et 16 mai 2024
- Les jeudis 6 et 20 juin 2024
- Les jeudis 4 et 18 juillet 2024

Gardons notre commune propre !

Pour garder notre commune propre et agréable, il est important que chacun nettoie les abords de sa propriété. L'entretien des trottoirs, fossés, ruisseaux passant devant, derrière ou dans votre propriété vous appartient et n'appartient pas à la commune.

Nous aimons tous nos animaux mais lorsque vous promenez votre animal, n'oubliez pas de vous munir de sacs afin de préserver la propreté de notre commune.

Une poubelle renversée ? un papier qui traîne ? Chacun de nous peut aussi contribuer à la propreté en relevant la poubelle et en jetant le papier dans une poubelle. Souvent ça prend moins de temps que de prévenir la mairie. Rappelons que notre commune est administrée essentiellement par des bénévoles qui, eux aussi, ont une famille, un métier, une maison. Tous ensemble luttons contre les incivilités pour contribuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre !

Un nouvel agent d'entretien

Merci de faire un bon accueil à notre nouvel homme d'entretien. Mr Wendy Moret qui a commencé à travailler pour Coulonges-Cohan le 2 mai.

Nous avons la chance de vivre en démocratie et le privilège de bénéficier d'un droit de vote et de nous exprimer librement, alors profitons-en pour aller voter dimanche 9 juin et élire nos représentants au parlement européen. Le bureau de vote sera ouvert à la mairie de 8 h à 18 h. Les bénévoles qui tiennent le bureau de vote seront ravis de votre visite.

Dates à retenir

- Tous les lundis, de 14 h à 18 h à la mairie : Rencontres du Club Loisirs et Détente autour de jeux de cartes ou jeux de société
- Mercredi 8 mai : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Pour que le souvenir reste, rendez-vous à 10 h 00 à la mairie. Défilé et cérémonie au monument aux morts et visite au cimetière. Retour à la mairie pour partager le verre de l'amitié.
- Dimanche 2 juin à partir de 9 h : Randonnée proposée par la commission des chemins de randonnée. Repas de midi ouvert à tous, organisé par le comité des fêtes (grillades – frites), sur réservation au 06 14 89 45 86. (voir page suivante).
- Vendredi 7 juin : Repas annuel du club Loisirs et Détente.
- Dimanche 9 juin : Elections Européennes. Ouverture du bureau de vote de 8 h à 18 h à la mairie.
- Samedi 15 juin : Concours de pétanque en doublette organisé par le tennis club de Coulonges, inscriptions sur place à partir de 13 h 30. Participation gratuite, buvette. Pique-nique champêtre le soir (chacun apporte son repas, un barbecue sera à disposition).
- Samedi 15 juin à 18 h : Messe dominicale anticipée à l'église de Coulonges
- Samedi 22 juin 9 h 30 place de la Jaunière: Printemps du patrimoine, organisé par l'association Coulonges-Cohan un autre regard. Nettoyage et remise en état des calvaires de la commune. Pique-nique partagé le midi.
- Samedi 13 juillet : Fête de la bière organisée par le comité des fêtes. concerts, burgers, frites, buvette. Vers 23 h, retraite aux flambeaux. Informations complémentaires à venir.
- Dimanche 14 juillet : Cérémonie au monument aux morts suivie d'un repas républicain place terrière. Informations complémentaires à venir.

RANDONNÉE PÉDESTRE

COULONGES-COHAN

DIMANCHE 2 JUIN 2024

Parcours: 8,4km et 12km

**Inscription au départ
participation libre**

Heure de départ : 9h00

Départ / Arrivée :
Cour de l'école élémentaire
Rue de la Sabotterie



Café offert au départ

Restauration sur place possible à l'arrivée

Réservation au 06 14 89 45 86

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 DECEMBRE 2023

OBJET : Contrat d'Assurance des Risques Statutaires

Madame le Maire expose que :

Pour tous leurs agents, les collectivités sont leur propre assureur en matière de prestations en espèce d'assurance maladie et de couverture sociale globale d'assurance statutaire (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, maternité, paternité, accident et maladie professionnelle, décès...).

Les collectivités peuvent contracter une assurance couvrant ces risques.

Afin de réaliser des économies d'échelle, en termes de qualité de couverture et de primes d'assurance, les collectivités disposent de la faculté de confier au Centre de Gestion la négociation et la souscription d'un contrat collectif afin de mutualiser les coûts de ces risques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Décide :

Article 1 :

D'approuver le principe d'organisation par le Centre de Gestion et pour le compte de la collectivité d'une négociation d'un contrat collectif d'assurance garantissant les risques statutaires incombant aux collectivités pour le personnel IRCANTEC et CNRACL.

Cette négociation devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

■ Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Décès, Accident du travail, Maladie Professionnelle, CITIS, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité, Adoption, Paternité, Temps partiel pour raison thérapeutique, Infirmités de guerre, l'Allocation d'invalidité temporaire et la Disponibilité d'office.

■ Agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C :

Accident du travail, Maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Grave maladie, Maternité, Adoption, Paternité.

Elle devra également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1^{er} janvier 2025
- Régime du contrat : capitalisation.

Article 2 :

De s'engager à souscrire au contrat d'assurance qui pourrait résulter de cette négociation, dans la mesure où les clauses et les conditions se révéleraient conformes à nos besoins.

OBJET : L'accélération de production des EnR

La loi N° 2023-175, promulguée le 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, enjoint chaque commune à délibérer sur ses projets de développement de production d'EnR en déterminant localement des « zones d'accélération » (ZAPER).

Nul ne conteste l'obligation de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour répondre à l'urgence climatique, ni de l'impératif économique et stratégique de relocaliser notre production d'énergie en produisant et valorisant les ressources locales plutôt que d'importer des énergies fossiles.

Ces mesures de planification doivent être élaborées au sein du Conseil municipal, en concertation avec la population, avant d'être délibérées en Conseil municipal.

Le législateur précise que ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

Les porteurs de projets seront, quoiqu'il en soit, incités à se diriger vers ces ZAPER qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale.

Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Ces zones d'accélération sont définies :

- En fonction des potentiels du territoire concerné ;
- De la puissance d'énergies renouvelables déjà installée ;
- En diversifiant autant que possible les différents types d'énergies renouvelables ;
- En tenant compte des éventuels documents de planification relevant du droit de l'urbanisme.
- Mais aussi du rejet par la population de certaines sources d'énergies renouvelables.

Notre commune a axé son étude sur le potentiel des énergies locales peu impactantes au niveau de l'environnement et de notre patrimoine, deux composantes essentielles de notre identité. La qualité et l'harmonie de notre environnement, naturel, paysagé, historique et architectural sont un atout majeur pour notre qualité de vie et pour le développement à venir de notre territoire. La présence de dispositifs de grandes tailles qui domineraient de façon disproportionnée nos forêts, nos reliefs et nos hameaux sont incompatibles avec cette qualité que nous devons préserver et développer. En l'occurrence, une consultation a amené la population (habitants et résidents secondaires) et le Conseil municipal à se prononcer défavorablement sur des projets éoliens concernant notre commune avec un rejet massif.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

Vu la Loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables ;

Vu l'article 141-5-3 du code de l'énergie ;

Vu la lettre de la ministre de la Transition Énergétique en date du 29 juin 2023 adressée aux maires, exposant les modalités pour déterminer les ZAPER ;

Vu la lettre du préfet de l'Aisne en date du 22 août 2023 par laquelle il précise que « la réflexion doit être conduite par chaque commune mais en cohérence avec les enjeux à l'échelle de l'EPCI » et que le projet de la commune doit se faire « en concertation avec la population pour une meilleure acceptabilité des projets » ;

Vu la concertation organisée avec la population ;

CONSIDERANT

Que la loi du 10 mars 2023 précise qu'il convient d'assurer un mix énergétique ainsi que de tenir compte de la puissance déjà installée sur le territoire ;

Que les votes exprimés par les habitants à l'occasion d'une consultation autour de projets éoliens en rejettent le principe :

- Le 2 avril 2023. Consultation des habitants et résidents secondaires.
- Le 13 juin 2023. Le Conseil municipal prend acte, par une motion votée à l'unanimité des présents, du résultat de la consultation du 2 avril 2023 (jointe en annexe 1).

Que ce rejet se comprend au regard de la densité des mâts installés dans la région Hauts-de-France : 2270 en activité (soit plus de 25% des éoliennes de France sur 5,7% du territoire nationale), 664 en construction et 755 en instruction... Et précisément dans l'Aisne 498 mâts en activité, 163 en construction, et 336 en instruction (source Observatoire des HDF). Soit un ratio en HDF de couverture production électrique renouvelable/consommation de 35,1%, contre 19,4% en moyenne en France (source Open data Enedis) ;

Que les habitants et résidents secondaires ont été invités le 3 mai 2023 à une réunion d'information à propos d'un projet agrivoltaïque sur la commune, dont l'ensoleillement est en moyenne annuelle de 1120 KWh.

Qu'ils ont répondu à un questionnaire sur leurs installations et leurs projets en matière de production d'énergies renouvelables (annexe 2).

Que la consommation annuelle de la commune était, en 2022, en forte baisse (- 14%) à 1661 MWh (Source Open data Enedis).

CONSTATE

1. Plusieurs installations de panneaux photovoltaïques sur les toits des hangars et habitations, des pompes à chaleur, d'une production annuelle estimée de 721 MWh pour l'ensemble de la commune. D'ores et déjà, la consommation annuelle du village est couverte à 44%.
2. L'ensemble des projets de panneaux photovoltaïque + agrivoltaïque + pompes à chaleur = 67640 MWh.

DELIBERE

1. Une zone d'accélération de pose des panneaux solaires sur les toits des hangars agricoles et des habitations sur l'ensemble de la commune.
2. Une zone d'accélération de pose d'installations /pompes à chaleur individuelles sur l'ensemble de la commune.
3. Un projet agrivoltaïque de panneaux solaires en ombrières en cours d'étude d'une puissance de 46 MWc, soit une production annuelle estimée de 67000 MWh.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 FEVRIER 2024

OBJET : Nombre d'adjoint(s)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-2 ;

Vu le décès de Monsieur Jean-Luc GRANSON, 2^{ème} Adjoint.

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de porter à : 1 le nombre d'Adjoint.

OBJET : Terrain multisports

Madame le Maire rappelle qu'elle a reçu une demande du Président du tennis club concernant la création d'un terrain multisports près du terrain de tennis.

Ce devis s'élève à un montant de 32 145 € H.T. Soit 38 574 € T.T.C

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Autorise Madame le Maire :

- A demander des subventions pour ce projet.
- A signer toutes pièces se rapportant à cette situation.

OBJET : Achat d'un tracteur et demande de subvention

Madame le Maire rappelle que lors de précédents conseils municipaux il a été évoqué d'acheter un tracteur avec broyeur et tondeuse.

Le devis pour cet achat s'élève à 22 903,63 € H.T. soit 27 484,36 € T.T.C.

Une subvention sera demandée auprès :

- De la communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry (CARCT)

PLAN DE FINANCEMENT :

- | | | |
|-----------------------------|------------------|-----------------------|
| • Montant estimatif : | 22 903.63 € H.T. | soit 27 484.36 T.T.C. |
| • Subvention CARCT (50 %) : | 11 451.81 € H.T. | |
| • Fonds propres : | 11 451.82 € H.T. | soit 16 032.55 TTC |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le projet.

- Autorise Madame le Maire à solliciter la subvention.
- S'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.
- Approuve le plan de financement ci-dessus.
- Inscrit la somme nécessaire au budget primitif 2024.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette situation.

OBJET : Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 4, L. 712-13 et L 713 – 2 ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité social territorial en date du 12 décembre 2023 ;

Considérant qu'il y a la possibilité de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics territoriaux ayant perçu une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à

39 000 € sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le montant forfaitaire de la prime dans le respect du barème et des montants plafonds fixés par le décret du 31 octobre 2023 susvisés ;

Considérant qu'il appartient également au conseil municipal de déterminer les modalités de versement de cette prime, en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024 ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1^{er} : Mise en place de la prime

Il est institué une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la commune de Coulonges-Cohan.

Article 2 : Bénéficiaires

Cette prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire est versée aux fonctionnaires territoriaux ainsi qu'aux agents contractuels de droit public de la commune de Coulonges-Cohan qui remplissent les conditions cumulatives d'éligibilité suivantes :

- Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale, un établissement public administratif ou un groupement d'intérêt public à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés par un employeur territorial à la date du 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période de référence courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Sont exclus de bénéfice de cette prime :

- Les agents contractuels de droit privé ;
- Les vacataires ;
- Les apprentis ;
- Les stagiaires gratifiés ;
- Les personnels éligibles à la prime de partage de la valeur prévue au 1^{er} de l'article 1^{er} de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022.

OBJET : Institution des permis de démolir

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R421-27,

Vu le décret n°2007-18 du 5 janvier 2007 pris pour application de l'ordonnance susvisée,

Vu le décret n°2007-817 du 11 mai 2007 et notamment son article 4 portant la date d'entrée en vigueur de la réforme des autorisations d'urbanisme au 1^{er} octobre 2007,

Considérant qu'à compter de cette date, le dépôt et l'obtention d'un permis de démolir ne seront plus systématiquement requis,

Considérant que le conseil municipal peut décider d'instituer le permis de démolir sur son territoire, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme,

Considérant l'intérêt de maintenir cette procédure qui permet de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti sur l'ensemble de la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

Refuse d'instituer, le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication, au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Des nouvelles du verger communal



Le verger communal situé derrière la mairie continue à prendre forme. Les 7 arbres initiaux (un mirabellier, un pêcher, un figuier, deux pommiers et deux poiriers en espaliers) ont été rejoints cet hiver par un cerisier. Une jolie clôture en bois va bientôt permettre de délimiter l'enceinte du verger. Au fond, plusieurs cassissiers, boutures offertes par un habitant, ont pris de la vigueur. La commission est toujours à la recherche de bénévoles pour participer à l'entretien du verger, et pour récupérer des plants d'arbres et arbustes fruitiers. Renseignements au 06 52 41 32 19.



De l'Association Familiale Rurale (club 3^{ème} âge)

au Club Loisirs et Détente

En décembre 2016 lors d'une assemblée générale extraordinaire organisée suite à la démission de la présidente pour raison de santé, Charly et moi avons été nommés Président et secrétaire du club du 3^{ème} âge.

Pendant 2 ans Charly a occupé le poste de Président, moi celui de secrétaire et nous nous sommes partagé le poste de trésorier.

Nous avons fait redémarrer les après-midi jeux et avons poursuivi les activités en cours : gym douce et atelier mémoire qui ont dû arrêter faute de participants. Nous avons maintenu l'organisation d'un repas festif annuel.

Petit à petit, nous avons organisé quelques sorties : Kabaret, comédie musicale, journée publicitaire avec mini croisière. Nous avons mis en place un cours de danse qui fonctionne toujours.

Nous avons aussi tenu un stand à la brocante, organisé une sortie cinéma, un repas dansant, une rencontre publicitaire avec loto qui ont dû être annulés faute de participants

A partir de 2019, j'ai occupé les postes de présidente et secrétaire et Lydie celui de Trésorière.

Avec quelques bénévoles efficaces, nous avons organisé loto et concours de belote tous les ans ainsi que des soirées jeux tous les trimestres, activités qui rassemblent toujours autant de monde, tout en continuant à nous réunir tous les lundis après-midi autour d'un jeu de cartes et d'un goûter.

A partir de 2021, avec Danièle, Trésorière, nous avons refait les statuts de l'association, changé son nom et changé de banque.

A partir de 2023, Carole a occupé le poste de secrétaire.

Lors de l'AG de février 2024, j'ai laissé ma place de présidente à Chantal MARQUES, qui je sais fera perdurer le dynamisme de cette association. Danièle a laissé sa place de trésorière à Jean Raoul. Nous restons toutes les deux cependant membres actifs du club.

Enfin je tiens à remercier toutes les personnes qui participent à ces activités, les bénévoles et les joueurs de cartes des lundis après-midi où nous sommes régulièrement une dizaine de personnes.

Longue vie au club !

Nicole BOUSREZ

Composition du nouveau bureau suite à l'assemblée générale du 20 février 2024 :

- Présidente : Chantal MARQUES
- Vice-président : Pierre STRAGIER
- Secrétaire : Carole TAUZIN
- Trésorier : Jean-Raoul TAUZIN
- Membres : Nicole BOUSREZ, Francine CAILLAUD, Charles MAHEO, Danielle SERVAS LENEVEU, Régine STOFFERIS



Coulonges - Cohan, un autre regard

Libération de Coulonges et Cohan – Août septembre 1944

APPEL AUX SOUVENIRS



A l'occasion des journées du patrimoine 2024, l'association Coulonges-Cohan un autre regard, en association avec la mairie, Henri MAUREL, le musée France 40 de Fismes, et le garage Risbec de Fère en Tardenois, prépare une exposition et une commémoration des 80 ans de la libération de Coulonges et de Cohan.

Nous sommes à la recherche de témoignages d'anciens de la commune ayant vécu cette période sombre de l'histoire, pour en rapporter des anecdotes. Nous recherchons également tout document, photo ou objet du quotidien pouvant remémorer cette période, afin de les exposer à la mairie le dimanche 22 septembre après-midi.

Si vous avez des documents, objets, souvenirs à nous prêter, merci de contacter Régine au 06 14 89 45 86.

LE DROIT A L'ERREUR

Comment ça marche ?

Impôts, sécurité sociale, caisse d'allocations familiales, France Travail... Il arrive que l'on fasse une erreur dans une déclaration sans que ce soit intentionnel. Heureusement, dans certains cas, l'administration se montre clément car, oui, vous avez le droit de vous tromper.

Vous avez oublié de déclarer à France Travail (anciennement Pôle emploi) que vous avez repris une activité professionnelle ? Vous avez confondu net imposable et net à payer en déclarant vos revenus à la CAF ? Vous avez omis de déclarer une prime imposable ? Pas de panique, l'erreur est humaine... et réparable !

Le droit à l'erreur, c'est quoi ?

Le droit à l'erreur s'inscrit dans le cadre de la loi pour un Etat au service d'une société de confiance (ESSOC) du 10 août 2018, qui renforce le cadre d'une relation de confiance entre le public et l'administration. Une erreur n'est pas systématiquement sanctionnée. A partir du moment où elle est commise de bonne foi, toute personne a la possibilité de rectifier sa faute, spontanément ou au cours d'un contrôle. Ce droit repose sur une présomption de bonne foi : la charge de la preuve est inversée. Concrètement, pour appliquer une pénalité ou une sanction financière, c'est à l'administration de prouver votre mauvaise foi ou votre intention de fraude volontaire et non à vous de prouver votre bonne foi. Toutes les administrations sont concernées par le droit à l'erreur : CAF, France Travail, Urssaf, impôts, Assurance maladie, conseils départementaux, mairies.

Trois conditions à remplir.

Attention, vous ne pouvez toutefois faire valoir votre droit à l'erreur que si vous remplissez trois conditions.

- C'est la première fois que vous commettez une erreur ou vous ne connaissiez pas la règle.
- Vous régularisez votre situation de votre propre initiative ou à la demande de l'administration dans le délai indiqué.
- Vous êtes de bonne foi. Le droit à l'erreur ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'une tromperie avérée (fausse déclaration, absence ou retard de déclaration...), d'une erreur qui porte atteinte à la santé publique, à la sécurité des personnes ou des biens, ou d'une erreur qui conduit à contrevenir aux engagements européens et internationaux. Il ne s'applique pas non plus aux récidivistes et aux fraudeurs de mauvaise foi.

Comment bénéficier du droit à l'erreur ?

L'administration part du principe que l'erreur ou l'omission n'a pas été commise intentionnellement, dans le but de nuire ou de frauder. C'est pourquoi, dès que vous vous apercevez que vous avez fait une déclaration erronée ou incomplète, contactez l'administration concernée de votre propre initiative.

Si c'est l'administration qui se rend compte de votre erreur et qui vous demande de régulariser votre situation, faites-le au plus vite, dans les délais fixés.

Toutefois, si elle démontre que vous avez fait une fausse déclaration de manière délibérée, c'est une fraude et vous pouvez être sanctionné.

MEMOIRES D'UN COULONGEOIS

SECONDE BATAILLE DE LA MARNE : L'OFFENSIVE DE JUILLET 1918

Le 18 juillet 1918, les armées Mangin et Degoutte aidées d'une division américaine attaquent sur un front de 65 kms de Bouresches à Pernant. Le 26 juillet, on se bat à Courmont, au Bois de Meunière où l'ennemi résiste ainsi qu'à Sergy, pris et repris plusieurs fois. Les allemands s'accrochent à la butte de Reddy, la Planchette.

Les obus tombent sur Chamery et Coulonges trouant des façades et soufflant des toitures. Le 27 juillet Degoutte traverse Fère et le 2 août Coulonges est libéré par les troupes Franco-américaines.

Le 3 août, les allemands sont sur la Vesle à Fismette et la poche de Château-Thierry est enfin dégagée.

Début septembre, les habitants commencent à rentrer en retrouvant les trois vieillards restés au village. La plupart des maisons pillées, sans portes ni fenêtres, les meubles et la literie découverts en piteux état dans les cagnas installées dans les bois.

On récupère ce que l'on peut en lavant laine et plumes des matelas que l'on fait ensuite sécher au four.

De la vaisselle et de la batterie de cuisine sont retrouvées dans les champs ou sur les tas d'ordures, les Américains ayant fait le nettoyage par le vide dans les maisons où ils cantonnaient avec leur matériel made in USA.

Pour les habitants, le ravitaillement est difficile surtout pendant l'hiver 1918-1919, Il fallait aller à Château-Thierry avec des véhicules de l'armée pour se procurer légumes et épicerie. A part les pommes de terre que l'on glanait dans les jardins dévastés, il n'y avait rien à récolter.

Quelques distributions du frigo d'Amérique furent faites à la mairie, viande rationnée qui améliora un peu l'ordinaire.

Après les bombardements de juillet et début août 1918, avant la reprise de Coulonges des dégâts importants furent constatés à l'église : couverture arrachée et voûtes de la nef effondrées. A l'église de Cohan : destruction de la magnifique rosace classée et dégâts à la couverture.

Réparations provisoires aux habitations endommagées, couvertures en carton goudronné ou en tôles récupérées, carreaux en toile huilée, éclairage à la bougie, la réintégration fut difficile.

Afin de protéger leur retraite, les allemands avaient miné plusieurs maisons pour barrer les routes menant à Fismes. La mairie-école détruite aux 3/4, la maison Ismaël rue des Remparts, la maison Départ route de Cohan, les maisons Hua et Trejé rue de la Ferronnerie et 2 maisons furent totalement détruites et ne furent pas reconstruites. Les trois ponts sur l'Orillon étaient également détruits ainsi que le gros tilleul du Pont de la Cornette, scié au ras du sol.

A Chamery, les maisons Guidet, Simard, Bertrand et Guyot furent en partie démolies par les bombardements. Toutes furent remises en état après 1925.

D'après les souvenirs de M. André Hubier (à suivre)

Réflexions sur l'âge qui avance inexorablement !



VIEILLIR, c'est CHIANT !!!

70 ans, 75 ans ...ce n'est pas marrant mais c'est encore pire si vous en avez un peu plus !

C'est tout à fait ça !

À 70 ans, 75 ans, on ne peut rien dire, on ne peut rien faire, sans risquer de se faire rabrouer.

Ne dites jamais que vous vous sentez fatigué, on vous répondra : c'est normal à votre âge.

Ne dites pas davantage que vous vous sentez en forme, on ne vous croirait pas, on dirait que vous plastronnez, que vous bluffez, que vous vous vantez.

Si vous ne faites rien, on dira : il faut vous occuper, sinon vous allez vous encroûter !

Si vous envisagez d'entreprendre un travail qui vous plaît mais qui est un peu risqué, on dira, laissez donc, ce n'est plus de votre âge ! Remarque gentille qui part d'un bon fond, mais personne ne vous proposera de venir le faire à votre place.

Ce n'est vraiment pas marrant, assurément, d'avoir 70 ans ou plus.

A 70 ans, on doit tout supporter, sans rien dire : Les petits-enfants qui braillent et qui cassent tout : c'est la jeunesse qui vit !

Les beuglantes et les transistors des adultes : c'est de leur âge, il faut bien qu'ils se défoulent ! (N'insinuez pas que de votre temps on se défoulait aussi mais autrement ! on vous fusillerait du regard).

Les idioties et les navets de la télé : il en faut pour tous les goûts.... (Les vôtres étant exclus, bien entendu, car vous êtes complètement dépassés). Ce n'est pas marrant, assurément, d'avoir 70 ans.

Ne discutez jamais avec un automobiliste, même s'il vous fait la pire des entourloupettes.

Il vous dira : à votre âge, on reste chez soi où on va à pied.

Si à un stop, vous tardez à démarrer, votre jeune voisin, assez pressé, vous lancera : "alors pépé, on fait la sieste » ? (Ce n'est pas méchant, mais c'est vexant). Ce n'est pas marrant, assurément, d'avoir 70 ans.

Là où vous êtes encore reçu, on vous réserve toujours le fauteuil le plus moelleux : « mettez-vous là, vous serez bien mieux », comme si à 70 ans, on ne pouvait plus poser son cul sur le siège de tout le monde.

Si quelqu'un apprend que vous avez 70 ans, il va se précipiter vers vous : « vous avez déjà 70 ans, vous ne les paraissez pas, vous les portez bien » c'est flatteur mais qu'en sait-il ?

Si vous annoncez le décès d'un ami qui, comme vous, a 70 ans, on entendra : « c'est quand même un bel âge, il a bien vécu ».

Vous êtes prévenu, vous connaissez votre oraison funèbre.

Avant de raconter une histoire, cherchez à vous rappeler si vous ne l'avez pas déjà racontée à plusieurs occasions. Sinon quelqu'un vous dira : « mais pépé, on la connaît cette histoire, tu nous l'avais déjà racontée et l'un se permettra même d'ajouter : "pépé tu commences à radoter" ».

En société, qu'il y ait eu apéros ou pas, parlez le moins possible, fermez votre gueule, évitez toute discussion, ne cherchez pas à exprimer votre point de vue et encore moins à le défendre, car, bien entendu, c'est certain, vous n'êtes plus dans le coup, et vous n'y connaissez plus rien. Ne dites pas non plus que vous rentrez dans votre 10^{ème}-15^{ème} année de retraite, il se trouvera toujours quelqu'un pour dire : "vous coûte cher à l'Etat". Assurément, ce n'est pas marrant d'avoir 70 ans et plus.

En FAIT ... ? MOI... ? JE LES EMMERDE !

Bernard PIVOT



SOUVENIRS

Avril et le printemps sont à notre porte avec les pâquerettes, les violettes, les jonquilles et les pensées. Ces premières fleurs, nous les enfants de jadis, allions les cueillir, avant le retour en classe à quatorze heures, derrière le vieux château, pour les offrir à notre maîtresse Mme Petit.

Mon Dieu, qu'il est loin ce temps !

Pourtant chaque fois que l'un ou l'autre de mes enfants m'emmène au cimetière, j'ai une pensée pour cette maîtresse en voyant sa tombe.

En regardant la photo prise en 2005 et publiée dans le numéro 92 de ce journal, j'ai pensé que certainement Madeleine, Lucienne et Muguette avec lesquelles j'étais en classe, se sont aussi souvenues d'elle.



G P L



50 OBJETS DE NOTRE ENFANCE (15 à 18)

Vous avez grandi dans les années 50 ou 60 ? Vous avez forcément côtoyé nombre de ces objets pendant votre jeunesse... Découvrez ou redécouvrez 50 objets mythiques qui ont accompagné votre enfance !

15. Les 45 tours

Les disques 45 tours (ainsi nommés car ils tournaient à 45 tours par minute) ont été créés à l'origine pour alimenter les juke-box. Leur gros trou central permettait au bras mécanique du juke-box de les saisir et placer sur la platine.

Les 45 tours comportaient généralement quatre titres (deux sur la face A et deux sur la face B) et ont rencontré un succès très important chez les jeunes dans les années 60, notamment grâce à l'avènement du tourne-disque !



16. Le juke-box

Le juke-box est un élément incontournable pour les bars et cafés branchés des années 50 et 60. Dans les années 70, il commence à être délaissé puis oublié.

Le juke-box laisse alors la place à des modes d'écoute plus individuels, avec des baladeurs portables ou à la maison.

Les juke-box sont aujourd'hui devenus de véritables objets de collection très recherchés par les amateurs des années 40 à 70.



17. Le solex

Au départ, le concept du Solex était d'ajouter un moteur à un vélo classique. Il est créé dès 1949, mais c'est dans les années 60 que sa popularité explose considérablement.

Au cours de l'année 1964, on estime qu'il s'est vendu 1 500 Solex par jour. Aujourd'hui, les amateurs organisent encore des courses de Solex. Ils sont devenus de véritables pièces de collection très recherchées.

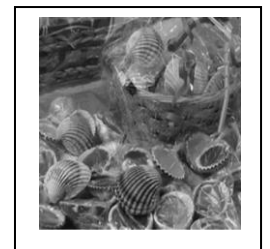


18. Les roudoudous

Vous vous en souvenez sûrement... Peut-être les appeliez-vous autrement, mais ces petits bonbons au sirop coulés dans de véritables petites coquilles de coques, d'huîtres ou de moules, ont ravi de nombreux enfants.

Ces délicieux petits bonbons se dégustaient en léchant directement la coquille.

Aujourd'hui, on trouve toujours des Roudoudous, mais en général dans des coquilles en plastique.

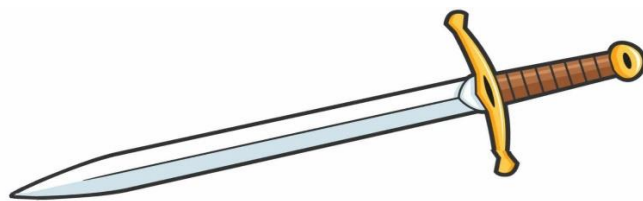


(À suivre)

Quels mots sont nés en même temps que vous ?

Année	Mot
1950	Science-fiction * vespa
1951	Poaroïd * Babyfoot ou Baby-foot
1952	Cool * Décolonisation
1953	Verlan * Babysitter ou Baby-sitter
1954	Blue-jean * Pizzéria
1955	Cha-cha-cha * Contraceptif
1956	Rock * Big bang
1957	Scoop * Spoutnik
1958	Bionique * Scoubidou
1959	Beatnik * Supérette
1960	Alcootest * Antinucléaire
1961	Magnétoscope * Surf
1962	Spationaute * Yéyé ou Yé-yé
1963	Fanzine * Happening
1964	Granny smith * Flipper
1965	Pub * Boum
1966	Intox * Minijupe
1967	Poster * Hippie
1968	Contestataire * Mob
1969	Pantacourt * Doudoune
1970	Hypermarché * Four à micro-ondes
1971	Vidéocassette * Machisme
1972	Fast-food * Ovni
1973	Rétro * Top-modèle ou Top model
1974	Disquette * Camping-car
1975	Sans-papiers * Écolo
1976	Rasta * Fluo
1977	Look * Homophobie
1978	Keuf * Jogger
1979	Piratage * Deudeuche
1980	Minitel * Walkman
1981	Tag * Meuf
1982	Sida * Caméscope
1983	Bodybuilding * Tchatcher
1984	Hacker * Teuf
1985	Doudou * Karaoke
1986	Zapper * Alien
1987	Fax * Best of
1888	Droïde * People
1989	Trash * Pin's
1990	Kifer ou Kiffer * Négationnisme
1991	Manga * Slam
1992	OGM * Biopic
1993	ADSL * Smartphone
1994	Coming out * E-mail
1995	Blockbuster * GIF ou gif
1996	RTT * Émoticone ou Émoticône
1997	Panna cotta * Spam
1998	Texto * Botox
1999	Malbouffe * R'nB
2000	Bobo * Zénitude
2001	Bling-bling * Wifi ou Wi-fi
2002	Blog * Écoquartier
2003	Boloss * Wiki
2004	Climatosceptique * Chikungunya
2005	Bistronomie * Sudoku
2006	Écoparticipation * Lombricomposteur
2007	Spoiler * Cupcake
2008	Vapoter * Zumba
2009	Hashtag
2010	Cougar * Hackathon
2011	Geeker * Big data
2012	MOOC * Nomophobie
2013	Selfie * Droniste
2014	Ubériser

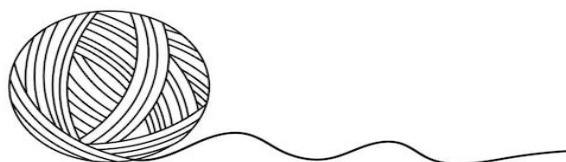
EXPRESSIONS ET PROVERBES



Epée de Damoclès

Denys, tyran de l'île de Syracuse au IV^e siècle, était entouré de courtisans toujours empressés de le flatter. Parmi ceux-ci, Damoclès rappelait constamment au tyran l'étendue de son pouvoir et le bonheur de vivre dans un tel luxe. Denys, tyran mais néanmoins lucide et joyeux farceur, invita Damoclès à une fête somptueuse et le traita avec les plus grands honneurs. Au moment où la fête battait son plein et où Damoclès baignait dans une douce euphorie, Denys lui montra du doigt une lourde épée suspendue juste au-dessus de sa tête et retenue par un mince crin de cheval prêt à céder. Denys lui signifiait la précarité de toute condition y compris de la sienne. L'épée de Damoclès est donc une menace imminente avec laquelle il faut compter...

Le fil d'Ariane



Ariane est une figure de la mythologie grecque : fille de Minos et de Pasiphaé, elle aida Thésée à sortir du labyrinthe où il était allé terrasser le méchant Minotaure. Pour cela, elle lui donna une bobine de fil qu'il déroula pour retrouver son chemin. Avoir ou suivre un "fil d'Ariane" c'est donc posséder un moyen de se diriger, de ne pas s'égarer. Mais voici le fil de l'histoire : Thésée, grand séducteur ne voulait pas avoir de "fil à la patte" : après avoir séduit la gentille Ariane, il l'abandonna dans une île et s'enfuit avec sa sœur Phèdre !

D'après Gilles Guilleron et Sylvie Brunet

LE SAVIEZ-VOUS ?

Baignoire, bain
(du latin *balneare* : baigner)



Véritable art de vivre de l'Antiquité romaine, toutes sortes de bain étaient proposés : privés en villa, de mer ou de rivière, de source thermale, thermes publics gigantesques. Le *sauna* (mot finnois), bain à vapeur dans une cabine en bois, existe depuis 2000 ans en Finlande.

Cuvier ou étuve en bois au Moyen-Âge, la baignoire individuelle chauffée fut conçue en 1580 par Amboise Paré. Elle était en marbre à la cour de Louis XIV ou en cuivre au 17^e siècle avec Level, en tôle peinte au siècle suivant avec Clément comme celle de Marat, en zinc vers 1840, en fonte vers 1880 avec l'eau chauffée au gaz, en porcelaine ou céramique enfin. On se lavait alors avec un pot d'eau et une cuvette jusqu'à l'apparition du lavabo dans les années 1800.

Jusqu'au 20^e siècle, lorsque la salle de bain comme pièce séparée se généralisa, la baignoire à domicile était rare : on allait aux thermes (500 à Paris en 1900) puis aux bains-douches municipaux.

La douche fut imposée en 1872 par le docteur Delabost, médecin-chef de la prison de Rouen, pour l'hygiène des détenus ! Elle était alors collective et se passait dans la cour ; l'eau froide calmait les nerfs, même si la vapeur chauffait l'eau du réservoir.

Le bain à remous fut inventé en 1968 par l'Américain Roy Jacuzzi. Emigrant d'Italie avec ses 6 frères, il adapta les pompes qu'il fabriquait pour l'irrigation agricole à l'hydrothérapie.



TRUCS ET ASTUCES EN VRAC



Glaçage réussi : Avant de présenter une tarte au chocolat glacé, dirigez sur le glaçage de votre gâteau un sèche-cheveux réglé sur température chaude et puissance minimale pendant quelques instants : en fondant légèrement, le glaçage sera plus lisse et uniforme.

Attrape-bouloches : Glissez un vieux collant dans le tambour de votre sèche-linge : il attirera toutes les bouloches !

Frigo économe : Un doute sur l'étanchéité de la porte de votre réfrigérateur ? En soirée, placez une torche électrique allumée à l'intérieur ; de la lumière filtre par la porte ? Le caoutchouc n'est plus assez isolant, mieux vaut le changer pour ne pas gaspiller de l'énergie.

Crumble plus parfumé : Votre crumble maison aura une saveur plus fruitée si vous ajoutez un zeste de citron émincé au mélange de sucre, beurre et farine, avant de l'écraser entre les doigts.

Pommes de pin drainantes : Lorsque vous vous promenez en forêt, faites le plein de pommes de pin : vous les mettez dans le fond de vos pots de plantes pour leur assurer un bon drainage tout en allégeant leur poids.

Laurier apaisant : Vous avez du mal à vous endormir le soir ? Glissez quelques feuilles de laurier frais entre votre oreiller et sa taie à l'endroit où vous posez votre tête, une fois couchée.

Brûleurs débouchés : Les brûleurs de votre cuisinière sont bouchés ? Faites-les bouillir dans 2 litres d'eau additionnés de 200 g de bicarbonate, ils seront comme neufs.

Cocotte en fonte préservée : Placez un filtre à café neuf dans vos cocottes et poêles en fonte avant de les ranger : en absorbant l'humidité, il préviendra la rouille.

Haricots blancs intacts : Il suffit de mettre un bouchon de liège dans l'eau de cuisson des haricots blancs pour leur éviter d'éclater.

Conserver les bananes : Enfermer le bout des bananes dans du film étirable pour leur éviter de mûrir trop vite.

Figue dentaire : Pour calmer les douleurs dentaires, coupez 1 figue sèche en deux, faites-la tremper 10 mn dans du lait tiède, puis appliquez la chair sur la zone douloureuse et laissez agir pendant 15 mn.

Géraniums requinqués : Les géraniums de vos jardinières semblent avoir perdu de leur éclat ? Arrosez-les avec du café froid non sucré : ils retrouveront leur vigueur !

LES PROBLÈMES DES MÉTIERS

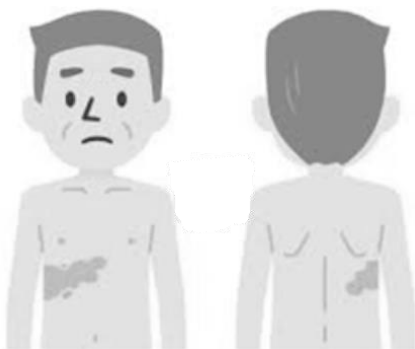
Les problèmes des boulangers sont croissants,
Alors que les bouchers veulent défendre leur beefsteak,
les éleveurs de volailles se font plumer,
les éleveurs de chiens sont aux abois,
les pêcheurs haussent le ton !
Et bien sûr, les céréaliers sont « sur la paille ».
Par ailleurs, alors que les brasseurs sont sous pression,
les viticulteurs trinquent.
Heureusement les électriciens résistent.
Mais pour les couvreurs, c'est la tuile et
certains plombiers prennent carrément la fuite.
Dans l'industrie automobile, les salariés débrayent,
dans l'espoir que la direction fasse marche arrière.
Chez EDF, les syndicats sont sous tension,
mais la direction ne semble pas au courant.
Les cheminots voudraient garder leur train de vie,
mais la crise est arrivée sans crier gare, alors...
Les veilleurs de nuit, eux, vivent au jour le jour.
Pendant que les pédicures travaillent d'arrache-pied,
les croupiers jouent le tout pour le tout.
Les dessinateurs font grise mine,
les militaires partent en retraite,
les imprimeurs dépriment
et les météorologistes sont en dépression.

Chers tous, c'est vraiment une mauvaise passe
et cerise sur le gâteau, même les maisons sont closes.



Mieux comprendre le zona

Due à la réactivation du virus varicelle-zona, cette pathologie peut survenir à tout âge. Douloureuse et épuisante, elle mérite toute notre attention.



Contrairement à la varicelle, le zona se manifeste sous la forme d'une éruption sur une petite partie du corps. Le premier signe est souvent une douleur brûlante ou des picotements sur la peau, généralement sur une zone bien délimitée, par exemple en bande au niveau des côtes (zona intercostal). Quelques jours plus tard, une éruption apparaît sous la forme de cloques rouges, qui peuvent devenir très douloureuses. Certaines personnes peuvent également avoir de la fièvre, des maux de tête, une grande fatigue ou une sensibilité à la lumière, et, dans de rares cas, le zona peut affecter l'ouïe (zona auriculaire) ou la vision (zona ophtalmique).

• **Le traiter**

Près de 90% des cas guérissent spontanément en deux ou trois semaines, sans séquelles ou avec des cicatrices cutanées rosées ou blanchâtres. Cependant, certaines complications peuvent apparaître, comme des douleurs persistantes, survenant surtout chez les personnes âgées, une surinfection bactérienne suite au grattage ou encore une généralisation sur plusieurs parties du corps en cas d'immunodépression. Si vous pensez avoir un zona, il est donc important de consulter un médecin rapidement, qui jugera si un traitement antiviral précoce est nécessaire. Dans tous les cas, le nettoyage à l'eau et au savon ou avec un antiseptique évite la surinfection de la peau. Évitez de toucher ou de gratter les lésions (plaies) et, pour atténuer la douleur, des antalgiques, comme du paracétamol, seul ou le plus souvent associé à la codéine, sont souvent prescrits. Rappel important : pas d'automédication avec des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ou de l'aspirine !

• **Le prévenir**

Comme le virus est présent dans les vésicules, il faut éviter les contacts avec les personnes n'ayant jamais eu la varicelle ou risquant une forme grave (femmes enceintes, personnes dont le système immunitaire est affaibli, nouveau-nés et nourrissons de moins de 6 mois). Notez que la meilleure façon d'éviter le zona repose sur le vaccin, recommandé pour les personnes de 65 à 74 ans révolus.

D'après Télé 7 jours

UN BEAU JARDIN

Des herbes pas si folles

On fait tout pour s'en débarrasser, pourtant **elles ont des vertus !**



Elles indiquent la nature du sol

Vrai La fumeterre officinale se développe dans un sol calcaire, tandis que le laiteron des champs, la renoncule rampante et la ficaire poussent dans des terres humides. La véronique et le séneçon se plaisent, eux, sur des terrains riches en azote. Quant à la prêle des champs, elle préfère les sols acides et argileux.

Tout est mauvais dans le chiendent

Faux Véritable bête noire du jardinier, c'est pourtant une excellente plante médicinale. La décoction de ses rhizomes est en effet un diurétique et un anti-inflammatoire des voies urinaires. Cette "mauvaise herbe" apaise ainsi les coliques néphrétiques et élimine les calculs rénaux.

Le faux semis les piège

Vrai Le faux semis consiste à préparer le sol comme si on allait semer, puis à laisser pousser un peu les herbes folles avant de les biner. Reste à effectuer le vrai semis qui se développera en toute tranquillité.

Elles sont nuisibles

Faux Ce sont avant tout des plantes sauvages nécessaires à l'équilibre d'un jardin. Elles attirent les oiseaux et les insectes qui pollinisent leurs fleurs et éliminent les parasites. Les chardons, par exemple, sont des refuges pour les prédateurs des pucerons, et leurs fleurs nourrissent les abeilles, les coccinelles, les bourdons et 26 espèces de papillons ! En outre, un grand nombre d'entre elles ont des vertus médicinales et sont délicieuses dans nos assiettes.

(A suivre) D'après le magazine Télé 7 jours.

Les Saints de Glace – Date et origine



Les saints de glace ou « saintes glaces » correspondent à une période climatologique située, autour de la saint Mamert, la saint Pancrace et la saint Servais, qui sont fêtés les 11, 12 et 13 mai de chaque année.

Beaucoup de jardiniers vous le diront : mieux vaut attendre que les Saints de glace soient passés pour repiquer les plants en pleine terre. Attention tout de même, une période de gel peut encore être observée jusqu'au 25 mai. La période des saintes glaces correspond à la fin d'une autre période observée par les jardiniers, celle de la Lune Rousse.

Qui sont les Saints de Glace ?

Dans notre calendrier actuel, ces saints ont été remplacés :

- Saint Mamert, célébré le 11 mai, remplacé par Sainte Estelle.
- Saint Pancrace, célébré le 12 mai, remplacé par Saint Achille.
- Saint Servais, célébré le 13 mai, remplacé par Sainte Rolande.

Origine des Saints de Glace

Saint Mamert a lancé la fête des Rogations à partir de 470, afin de mettre fin à une série de calamités naturelles. À cette occasion les paysans se retrouvaient et récitaient au cours de processions paroissiales des prières pour protéger les cultures durant ces jours critiques. Le patronage de ces saints ne se révélant pas toujours favorable, ils ont fini par incarner le retour du froid. Ces saints sont invoqués par les agriculteurs pour éviter l'effet sur les cultures d'une baisse de la température qui s'observerait à cette période et qui peut amener du gel. Une fois cette période passée, le gel ne serait plus à craindre.

Les dictons sur les Saints de Glace

- « Saints Mamert, Pancrace et Servais, sont toujours des Saints de glace »
- « Saint-Servais, Saint-Pancrace et Saint-Mamert font à trois un petit hiver. »
- « Mamert, Pancrace, Servais sont les trois saints de Glace, mais Saint-Urbain les tient tous dans sa main. »
- « Saint-Servais quand il est beau, tire Saint-Médard (8 juin) de l'eau. »
- « Quand il pleut à la Saint-Servais, pour le blé, signe mauvais. »
- « Avant Saint-Servais, point d'été ; après Saint-Servais, plus de gelée. »
- « Saints Pancrace, Servais et Boniface apportent souvent la glace. »
- « Attention, le premier des saints de glace, souvent tu en gardes la trace. »

AU SECOURS, JE MANGE TROP VITE

Vous avalez votre repas en moins de dix minutes ? Ce déjeuner a toutes les chances de vous rester sur l'estomac. Découvrez les astuces pour lever le pied et mieux profiter de votre alimentation.

Le saviez-vous ? La mastication est la première étape de la digestion. Or, lorsque vous mangez à vitesse grand V, vous mâchez très peu. Si les aliments arrivent en bloc dans votre estomac, celui-ci aura un travail plus important à effectuer pour les dégrader via les sucs gastriques. La digestion devient donc plus laborieuse et plus longue, ce qui peut entraîner un reflux gastro-œsophagien, des douleurs abdominales, des ballonnements... Mais aussi de la fatigue : l'organisme ayant un effort supplémentaire à fournir pour digérer ces gros aliments, il n'est pas rare de ressentir un coup de pompe après le repas.

Au menu : fatigue, maladies et prise de poids.

Lorsque vous mangez trop vite, vous n'assimilez pas non plus correctement les nutriments présents dans votre assiette, en particulier les protéines. La digestion n'étant pas complète, ces dernières ne sont pas bien dégradées en acides aminés et, par ricochet, ceux-ci sont mal absorbés par l'organisme. Lorsque l'on a tendance à gober ses plats, l'estomac n'a pas non plus le temps d'envoyer au cerveau le message de la satiété. Il faut compter vingt à trente minutes entre le moment où l'on commence à manger et celui où l'on se sent rassasié. Si vous terminez votre repas avant l'envoi de ce message, vous serez tenté de rajouter des biscuits, du chocolat, un morceau de fromage ou de pain à la fin du repas, pensant ne pas avoir assez eu à manger. A la longue, ces petites fringales ont toutes les chances de vous faire prendre quelques kilos.

Plus embêtant, ce comportement peut aussi avoir des conséquences sur votre santé. Selon une étude japonaise, 11,6% des personnes qui mangeaient vite ont développé un syndrome métabolique (obésité abdominale, hypercholestérolémie et hypertension artérielle), contre 6,5% de ceux qui ingéraient normalement et 2,3% des plus lents. La raison est simple : ceux qui se nourrissent trop rapidement ont tendance à consommer davantage que les autres.

Quelques astuces pour ralentir le rythme.

Poser sa fourchette entre chaque bouchée. Le souci, lorsqu'on a tendance à manger trop vite, c'est que l'on n'attend pas d'avoir mâché et avalé sa bouchée pour en prendre une nouvelle. Cet enchaînement est particulièrement délétère. Aussi, l'une des solutions consiste à reposer votre fourchette sur la table. De cette façon, vous vous donnez le temps de mâcher, de savourer les aliments et de vous demander si vous avez encore faim.

Manger à plusieurs : Il est normal d'ingérer son repas plus vite lorsqu'on le prend seul, devant la télé ou son magazine. Concentré sur l'image ou sur sa lecture, on en vient à consommer de façon mécanique et à enchaîner les plats sans même s'en rendre compte. A l'inverse, si l'on déjeune à plusieurs, on ralentit naturellement le rythme. Le repas traîne en longueur en raison des conversations et des échanges entre les convives. On va aussi avoir tendance à se synchroniser sur celui qui ne se presse pas. Et peu à peu, on prend davantage son temps.

Mastiquer davantage : Idéalement, il nous faudrait mâcher entre vingt et trente fois avant d'avaler une bouchée. Alors lancez-vous ce défi : avant de déglutir, comptez dans votre tête et gardez la nourriture en bouche tant que vous n'avez pas atteint le bon chiffre.

Piquer les aliments un par un : Parfois, quand on mange vite, c'est parce que l'on a transformé notre fourchette en pique à brochette : on pique plusieurs morceaux de légumes, un autre de viande et s'il reste de la place, on ajoute une pâte ou deux. De cette façon, le repas est expédié en deux temps, trois mouvements. Pour vous nourrir plus lentement, prenez l'habitude de ne saisir qu'un seul élément avec votre fourchette.

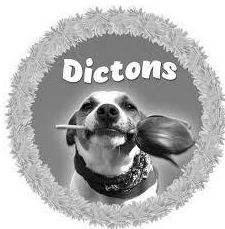
Privilégier les aliments durs : Une purée, une soupe, une compote ou encore du pain de mie, ça file vite ! Normal, puisqu'il n'y a quasiment rien à mâcher. Pour vous obliger à manger sans vous presser, privilégiez les aliments qui nécessitent une bonne mâche, donc plus durs. Vous pouvez par exemple remplacer le pain de mie par un pain de campagne ou une baguette tradition, les compotes par de vrais fruits frais, la soupe par une entrée de crudités.

Essayer la technique de la pleine conscience : L'idée est d'apprécier pleinement le moment présent, d'être véritablement à ce que vous faites. La pratique est assez simple : commencez par vous asseoir en gardant votre dos relativement droit et concentrez-vous sur votre assiette. Prenez conscience de la nourriture que vous allez ingérer. Intéressez-vous à son aspect visuel (ses couleurs, ses textures, ses formes...), à ses arômes. Puis, à chaque bouchée, dégustez lentement en prêtant attention aux parfums. Est-ce que vous ressentez le goût : salé, sucré, acide, amer ? Pouvez-vous repérer les épices, les assaisonnements ? Quelle est la texture en bouche ? De cette façon, votre repas devient un vrai moment de dégustation et se fait bien davantage apprécier.

Penser aux aliments à décortiquer : Parce qu'il faut éplucher les pommes de terre ou décortiquer les crevettes, les consommer nécessite un peu plus de temps. Temps qui est mis à profit pour mâcher et faire une pause entre deux bouchées.

Manger avec des baguettes : Lorsqu'on consomme ses plats avec des baguettes, on comprend rapidement qu'il est impossible d'attraper de grandes quantités d'aliments entre ces petites pinces. Et cela a une influence radicale sur le temps accordé au repas, mais aussi sur la quantité de nourriture ingérée. Alors, pourquoi ne pas adopter les baguettes durant quelques jours ? Et relever ce défi en famille peut même s'avérer très amusant !





DICTONS



3 mai	Eau de mai, c'est du pain pour toute l'année.
5 mai	Le temps de Sainte Judith va durer jusqu'au dix.
7 mai	Mai frais et venteux fait l'an plantureux.
9 mai	Brouillard de mai, chaleur de juin, amènent la moisson à point.
10 mai	Plus mai est chaud, plus l'an vaut.
12 mai	Les trois Saints au sang de navet, Pancrace, Mamert et Servais, sont bien nommés les Saints de glace.
13 mai	Avant Saint Gervais point d'été, après plus de gelée.
15 mai	A la mi-mai, queue de l'hiver.
22 mai	Quand il tonne en mai, les vaches ont du lait.
28 mai	Tant que mai n'est pas au vingt-huit, l'hiver n'est pas tout à fait fini.
1 juin	A la Saint Fortuné, grande hannetonnée.
3 juin	Le temps qu'il fait en juin le trois sera celui du mois.
4 juin	A Sainte Clotilde de fleur en buisson, abeille butine à foison.
5 juin	Juin gris et orangeux, novembre neigeux.
7 juin	Si beaucoup d'eau tombe en ce mois, alors peu de grain croître tu vois.
9 juin	De juin le vent du soir, est pour le grain bon espoir.
10 juin	Ciel du dix juin boudeur, foin mal sec et sans saveur.
14 juin	A Saint Rufin, cerises à plein jardin.
16 juin	Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux.
20 juin	Pluie d'orage à la Saint Sylvère, c'est beaucoup de vin dans le verre.
22 juin	En juin trop de pluie, et le grenier vide s'ennuie.
24 juin	Si Saint Jean manque sa ventée, celle de Saint Pierre ne sera volée.
27 juin	Temps de la Saint Fernand, chaleur et soleil riant.
29 juin	Saint Pierre et Paul pluvieux est pour trente jours dangereux.
2 juillet	La pluie de la visitation tombe six semaines sur la maison.
4 juillet	Souvent juillet orangeux annonce hiver rigoureux.
6 juillet	Jamais en juillet sécheresse n'a causé la moindre détresse.
7 juillet	Quand à Saint Raoul le soleil brille, c'est le moissonneur qui grille.
9 juillet	Après Saint Procule arrive la canicule.
11 juillet	Qui dort en juillet jusqu'au soleil levant, mourra pauvre finalement.
12 juillet	Juillet, orage de nuit, peu de mal, mais que de bruit.
14 juillet	Pluie du matin, en juillet est bonne au vin.
15 juillet	Juillet sans orage, famine au village.
16 juillet	Qui veut bon navet, le sème en juillet.
19 juillet	A la Saint Arsène, mets au sec tes graines.
22 juillet	Sainte Madeleine, pluie amène. Si elle ne dure pas longtemps, elle remplit le grenier de froment.
24 juillet	A la Sainte Christine, les blés perdent leurs racines.
31 juillet	Au jour de la Saint Ignace, moissonne quelque temps qu'il fasse

MERCI MAMAN



***Pour les nuits de nos maladies,
Pour les bons gâteaux que tu fais,
Pour les soirs auprès de la lampe
Quand tu recouds nos tabliers,
Merci, maman.***

***Pour la soupe et le lait bien chauds,
Pour le feu qui salit tes mains,
Pour la lessive qui les gerce,
Merci, maman.***

***Pour le creux douillet de tes bras,
Pour la musique de ta voix,
Pour les chants qui nous ont bercés,
Pour les pleurs que tu as versés,
Merci, Maman.***

***Pour le travail de chaque jour
Que tu fais avec tant d'amour,
Merci, Maman.***

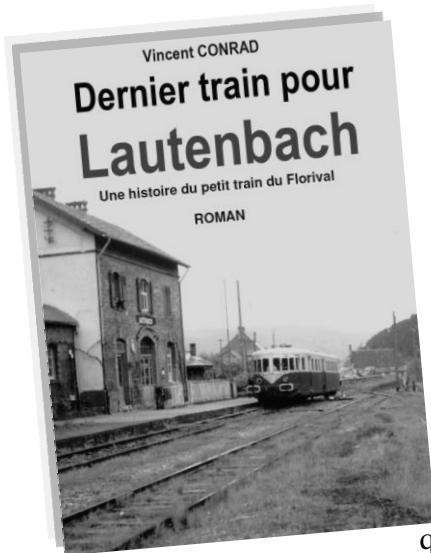
Marthe Amiot



DIS, C'ETAIT COMMENT AVANT ?

COULONGES – Entrée venant du Vieux Vézilly





Dernier train pour Lautenbach - Episode 21

- C'est Jules qui était aux commandes, vous l'avez vu ? demanda-t-il.

- Oui ! Je l'ai reconnu ! répondit Pierre. C'est ce même autorail qui circulait sur la ligne du Florival ?

- Effectivement, mais ces rames vont être très bientôt réformées et remplacées par les nouveaux EAD. D'ailleurs je crois qu'il ne doit plus en rester qu'une ou deux au dépôt de Mulhouse.

Alors qu'Henri redémarrait, Pierre demanda.

- La ligne qu'on a traversée, c'est celle de Thann ?

- Oui ! Plus précisément celle de Mulhouse à Kruth, c'est un petit village au fond de la vallée.

- Et cette ligne est-elle aussi menacée de fermeture ?

- Oui, comme sur toutes les lignes secondaires, ici aussi la menace de fermeture plane, mais la ligne a trois avantages. Le premier est historique car c'est la première voie ferrée construite en Alsace. La ligne date de 1839. Le deuxième est économique car la ligne dessert la grosse usine de chimie de l'entrée de Thann et de nombreux trains de wagons citernes l'empruntent régulièrement. La troisième raison est sa liaison directe avec Mulhouse et beaucoup de personnes qui habitent la vallée l'empruntent tous les jours pour aller travailler alors que pour la ligne du Florival, il faut en général changer de train à Bollwiller.

- En fait, ajouta Norbert, pour que la ligne du Florival soit vraiment intéressante, il faudrait des trains directs jusqu'à Colmar ou Mulhouse !

- Oui, répondit Henri, mais cela implique une adéquation avec les horaires des trains de la ligne Strasbourg – Mulhouse alors que la ligne de Thann est indépendante !

- Dans ce cas, dit Norbert, il faudrait que la ligne du Florival se poursuive de façon indépendante au-delà de Bollwiller, vers Mulhouse.

- Tout à fait ! dit Henri, et il y a déjà quelques années, nous avons suggéré cela à la direction régionale de la SNCF. Il aurait juste fallu quelques kilomètres de raccords, et en empruntant les voies qui desservent les mines de potasse, on pouvait réaliser une ligne Mulhouse – Lautenbach qui desservirait d'autres villages comme Ungersheim, Pulversheim et Wittenheim ! Mais la SNCF n'a rien voulu entendre !

- Ce n'est pas grave, on leur en reparlera ! dit Pierre !

- N'allons pas trop vite ! ajouta Norbert. La priorité actuelle est d'empêcher la dépose de la voie, après on verra !

La 2CV s'engagea dans la rue menant à la gare de Burnhaupt. Celle-ci se trouvait à l'écart du village au milieu de la campagne. C'était un beau bâtiment auquel le toit à quatre pans recouverts de tuiles plates alsaciennes donnait beaucoup de cachet. Malgré son air vieillot dû notamment à une absence d'entretien régulier, il était embelli par les nombreux géraniums qui trônaient sur les fenêtres et la vigne vierge qui grimpait à l'assaut de ses murs. Une halle de marchandises s'appuyait contre le bâtiment principal.

Jean-Pierre arriva alors qu'ils descendaient de voiture.

- Bonjour tout le monde ! dit-il d'un air joyeux.

Pendant qu'Emilie et Henri échangeaient les dernières nouvelles avec lui, Norbert et Pierre filèrent vers la voie ferrée. Le quai était désert et les voies envahies par les herbes folles. Mais la présence de deux anciennes voitures de voyageurs en cours de restauration, ces fameuses boîtes à tonnerre dont Henri avait montré les photos à Pierre, étaient la preuve d'une activité intense. Les adultes les rejoignirent.

- Ce sont deux anciennes voitures de la SNCF réformées depuis quinze ans et qui finissaient leur vie dans un dépôt à Mulhouse, dit Jean-Pierre. Ce sont elles qui reprendront du service dès qu'on aura trouvé notre locomotive !

Il proposa à ses invités de monter dans les voitures. Les enfants étaient ravis. Puis assis autour d'un verre de jus de fruit frais et de quelques gâteaux, ils purent commencer leur interrogatoire.

Jean-Pierre put constater à la quantité et la précision des questions posées, qu'il avait affaire à des passionnés. Puis Pierre et Norbert demandèrent des conseils sur ce qu'ils pouvaient faire pour sauver la ligne du Florival, sans mentionner l'action secrète qui était programmée.

- Vous savez, dit Jean-Pierre, c'est dans un lourd combat que vous vous engagez et vous êtes bien jeunes ! Ici, on n'a pas pu sauver la partie de la ligne de Senheim à Sewen et c'est dommage car c'était la partie la plus jolie. On a pu racheter à la SNCF le reste de la voie ferrée grâce au soutien des communes et des habitants auprès desquels nous avons lancé une souscription.

- Une souscription ? demandèrent les jeunes.

- Oui, on proposait aux habitants d'acheter une portion de rails. Les gens, selon leurs moyens pouvaient acheter 1 mètre, 2, 5, 10 mètres, 100 mètres pour les plus riches et c'est ainsi qu'on a réuni la somme nous permettant d'acheter la voie et son emprise !

- C'est une idée géniale ça ! s'écria Norbert.

- Ne vous réjouissez pas trop vite ! tempéra Jean-Pierre. La voie ferrée est sauvée de tout risque de dépose, mais il faut l'entretenir et ça coûte cher ! De plus nous n'avons pas encore notre locomotive, et le matériel doit être entretenu. Nous ne savons pas si notre projet sera économiquement viable. Heureusement que nous sommes de nombreux bénévoles à ne pas compter nos heures de travail, et malgré les aides, notre association devra recourir à un emprunt, si elle trouve une banque partenaire. Nous devons peut-être aller jusqu'à engager nos bien personnels !

Devant la mine un peu déçue des jeunes, Jean-Pierre continua :

- Néanmoins ça peut marcher et nous sommes optimistes. En Ardèche, une association a mis en service un train touristique entre Tournon et Lamastre : trente kilomètres de voie tortueuses à flanc de montagne, pour deux heures de trajet. Ça fait cinq ans que ça dure et il paraît que ça marche du tonnerre ! !

- Combien avez-vous payé pour le rachat de la voie ferrée ? demanda Norbert.

- La SNCF nous a demandé cinquante francs du mètre linéaire.

- Et vous en êtes où dans le financement de votre locomotive ? demanda Henri.

- Nous avons repéré une locomotive à vapeur de la série Meuse, actuellement garée sur les voies ferrées d'une ancienne aciérie près de Metz. Elle servait aux manœuvres et se trouve plutôt en bon état bien qu'une rénovation complète soit nécessaire. Le financement est bouclé à 80 % grâce aux aides du département et des communes et nous lançons en septembre une souscription auprès des habitants de la vallée.

- Et le prix ? demanda Pierre.

- C'est encore en cours de négociation, mais pour te donner un ordre d'idée, avec une telle somme, ton grand-père pourrait s'offrir facilement dix 2CV neuves comme la sienne ! Et en plus, il n'y a pas que ça, il va falloir rapatrier la locomotive jusqu'ici et la remettre en service. C'est promis, si on y arrive, on vous invite au voyage inaugural !

- Vous en faites une tête ! dit Mamama Emilie sur la route du retour.

- Non, non ! Tout va bien ! répondit Pierre en s'efforçant de sourire.

L'enthousiasme de Norbert et le sien avaient pris un bon coup dans l'aile devant l'ampleur de la tâche et ils devaient reconnaître qu'ils n'avaient pas vraiment mesuré leur projet. Ils craignaient de ne pas arriver à le mener à bien.

Le mardi après-midi, Pierre et Norbert firent part de leur entrevue à leurs amis.

- Je crois qu'on peut oublier notre idée de train touristique pour le moment ! conclut Norbert. C'est complètement insurmontable pour nous. Il faudrait qu'on soit des adultes pour ça, et même pour les adultes ce n'est pas facile !

- En plus nous n'avons pas d'argent et ce projet coûtera très cher ! ajouta Pierre.

- Dans ce cas, il faut que l'on porte nos efforts pour convaincre la SNCF de reprendre l'exploitation de la ligne ! dit Amandine.

Après un débat assez animé, Annick prit la parole :

- Il faut que notre club s'officialise ! Il faut que l'on fasse comprendre aux adultes que ce n'est pas simplement par jeu que nous nous réunissons, mais que nous avons un projet concret et sérieux. Il faut ouvrir notre club aux adultes, obtenir leur soutien officiel, démarcher les communes ! Il y en a marre qu'on nous prenne pour des gamins ! s'emporta-t-elle.

Pierre admirait Annick en colère. Il se l'imaginait avocate en train de défendre la cause d'un condamné et cela lui fit penser à son père. Sa plaidoirie avait convaincu et Norbert reprit la parole :

- Bien, voilà ce que je vous propose. Nous travaillerons sur deux plans. Le premier consistera à sensibiliser toute la vallée à la nécessité impérieuse de conserver une desserte ferroviaire et à empêcher le retrait des rails. Il consistera également à persuader la SNCF de renoncer à la dépose des voies et à reprendre l'exploitation. Notre action secrète s'inscrit dans ce premier plan. Le deuxième plan va consister à lancer une souscription pour réunir les fonds permettant de racheter la voie à la SNCF et

ainsi d'empêcher toute dépose. Nous serions alors propriétaires de la ligne comme le sont les membres de l'association du chemin de fer de la vallée de la Doller !

Tout le monde salua la proposition par des applaudissements. Norbert poursuivit :

- Bon, je propose que l'on parle à nos parents pour qu'entre adultes ils créent une association de défense de la ligne qui aura une existence officielle, mais attention, pas un mot de notre projet secret qui reste toujours d'actualité. Ensuite, on commencera dès demain à rencontrer les maires des communes desservies par la voie ferrée pour leur parler de notre action et obtenir leur soutien.

- Moi je me charge de l'entrevue avec le maire de Soultz ! dit Ludovic dont le père était conseiller municipal.

Julien se proposa de parler à son père, ouvrier communal à Buhl, pour solliciter une entrevue avec le maire. Annick assura que sa mère, secrétaire de mairie à Guebwiller ferait le nécessaire pour qu'ils puissent rencontrer le maire. Philippe s'occupa de prévoir une entrevue avec son père qui était maire de Lautenbach.

- Bien, ce point est réglé, conclut Norbert. On fera le bilan après demain. Deuxième point, le rachat éventuel de la voie ferrée au cas où le premier point n'aboutirait pas.

- La SNCF a vendu la voie ferrée à l'association du train de la Doller au prix de cinquante Francs du mètre linéaire ! dit Pierre. Or la voie fait en tout exactement treize kilomètre et trois cent treize mètres, sans compter les voies de garage et d'évitement. Si j'arrondis à quinze kilomètres ça nous fait...Sept cent cinquante mille Francs.

Tout le monde était consterné par l'ampleur de la somme à réunir. Pierre réfléchit profondément l'espace d'un instant puis ajouta :

- Si quinze mille personnes versent cinquante francs on peut réunir la somme !

- Faut-il encore trouver quinze mille personnes qui acceptent de payer ! Ça représente plus de la moitié de la population de la vallée ! répliqua Ludovic.

Pierre poursuivit son explication :

- Certaines personnes ne voudront pas ou ne pourront pas payer, mais d'autres accepteront peut-être de payer plus ! Il faudrait aussi solliciter les communes qui pourraient contribuer de façon plus importante au rachat de la voie. Imaginons que chaque commune verse, disons, cinq francs par habitant.

- On parlait de ça à la maison l'autre jour et mon père disait qu'il y avait trente-six mille personnes qui habitaient dans les cantons de Soultz et de Guebwiller ! dit Annick.

- Mais toutes les communes du canton ne sont pas desservies par le train et ne voudront peut-être pas payer ! dit Julien.

- Pas toutes, mais certaines ! dit Philippe. N'oubliez pas que pour les gens de Linthal ou Sengern, c'est intéressant de prendre le train à Lautenbach plutôt que d'aller en voiture jusqu'à Guebwiller ou Bollwiller !

- Oui, et pour les gens d'Issenheim ou de Bergholtz, venir à Soultz ou Guebwiller ne pose pas de problème non plus ! ajouta Ludovic.

- Bon ! résuma Pierre, admettons que les communes participent à hauteur de vingt-cinq mille habitants. A cinq Francs par tête de pipe, ça fait quand même cent vingt-cinq mille Francs, soit deux

kilomètres et demi de voie ferrée ! et puis certaines entreprises pourraient également participer de façon plus forte peut-être !

- C'est d'accord, dit Norbert. Il faudra en parler lors des entrevues avec les maires des communes.

- Oui, et lancer une campagne de promesses de dons auprès des habitants tout en leur faisant signer une pétition en faveur du retour des trains à Lautenbach, dit joyeusement Annick. On pourrait appeler ça « *Offrez-vous un mètre de voie ferrée pour sauver le train du Florival* ». Je suis sûr que mon père acceptera de relayer cette campagne dans son journal !

L'enthousiasme d'Annick était communicatif et chacun reprit espoir peu à peu.

- Bon, moi j'achète le premier mètre avec mon argent de poche des vacances ! dit Norbert.

- Je n'ai que vingt-cinq francs moi, dit Julien. Je peux n'acheter que cinquante centimètres ?

Tout le monde se mit à rire.

- Bien, poursuivit Norbert. Si effectivement on arrive à acheter la voie, il faudra réfléchir à ce qu'on en fera puisque ce n'est pas demain la veille qu'un train touristique y circulera, à moins de cambrioler la Banque de France ou de gagner au Loto !

- Eh bien à ce sujet, moi j'ai une proposition à vous faire, dit Julien avec un sourire énigmatique.

Tout le monde tendit l'oreille et le suspense s'installa.

A suivre...





A MÉDITER



LES GRAINES MAGIQUES

Deux frères étaient paysans. Or le fils aîné avait toujours de plus belles récoltes que son frère. Il ramenait souvent dans sa grange, des graines étranges qu'il cachait dans un coffre qu'il fermait à clé.

Son frère jaloux, l'épiait, et pensa :

« Ce doit être des graines magiques que mon frère utilise pour avoir de si bonnes récoltes. Je vais toutes les voler et les semer et on verra bien qui de nous deux aura la plus belle récolte ».

Quelques temps plus tard, les graines se mirent à germer puis à pousser rapidement, tellement rapidement qu'elles envahirent tout son terrain en un rien de temps.

Ce n'étaient pas des céréales magiques qui poussaient mais des ronces épaisses et très épineuses et bientôt, il ne pût pénétrer dans son champ. Alors qu'il se morfondait sur son sort, son frère vient le trouver et lui dit :

« Pauvre de toi, tu as cru en la facilité et tu récoltes la difficulté. Tu as volé les graines que je ramassais pour éviter qu'elles ne détruisent nos récoltes. Ton avidité a été plus forte que ton courage.

Il en est de même pour tout. Si tu ne sais pas l'origine d'une phrase, ne le répète pas. Tu sèmerais alors peut-être des mensonges et tu pourrais récolter de la haine.

De même, si tu ne connais pas la profondeur d'un sentiment, n'en parle pas. Tu sèmerais alors des émotions d'espoir et tu pourrais récolter des flots de tristesse.

En toutes choses, vérifie d'abord la qualité de ce que tu sèmes et alors tes récoltes seront belles, abondantes et te nourriront pour toujours ».

Ce frère compatissant offrit une partie de sa récolte à son frère, juste ce qu'il fallait pour manger et lui donner le temps d'arracher toutes les ronces pour ressemer à nouveau de bonnes graines.

Semez des graines d'amour, la récolte sera le bonheur.

5 FRUITS ET LEGUMES PAR JOUR

LA BLETTE

La pleine saison est d'avril à novembre, mais ce légume est peu répandu et encore méconnu. Pourtant, la blette (bette ou poirée à cardes) offre des tas de bienfaits pour notre organisme. Très saine, rafraîchissante et proche de l'épinard, elle apporte un petit goût relevé dans la cuisine.

Valeur nutritive :

Point non négligeable, elle est très peu calorique et est riche en fibres (un peu moins épluchée), idéale donc pour se maintenir en forme.

Crue ou cuite, elle apporte beaucoup de vitamines C et A. Elle est également riche en magnésium, ce qui est bon à savoir vu qu'on est nombreux à souffrir d'une carence de cet élément. On y retrouve aussi pas mal de protéines, du potassium, du phosphore, du calcium et du sodium. Elle contient également des carotènes antioxydant et font du bien à notre peau. C'est aussi un très bon aliment contre le cancer.

Les côtes (cardes) :

On consomme principalement, à la manière des cardons, les « côtes », constituées par le pétiole prolongé par la nervure principale, qui sont très charnues dans les variétés de « poirées à cardes ». Les côtes s'accommodent de plusieurs manières, crues ou cuites, par exemple dans la cuisine niçoise : à la vapeur avec un filet de citron, frites ou en gratin avec une sauce béchamel.

Les parties vertes (feuilles) :

On consomme le limbe des feuilles, cru, ou plus souvent cuit et haché, à la manière des épinards. Ainsi dans la cuisine niçoise, toutes les parties de la plante se consomment : les feuilles hachées entrent dans la composition de la tourte de blettes, des ravioles et du tian. La partie verte remplace les usages que l'on fait ailleurs des épinards.

Risques d'allergies :

De très rares cas d'allergie (prurit, voire choc anaphylactique) déclenchée par le contact avec des feuilles crues d'épinard ou de blette, et/ou par leur ingestion semblent possibles, alors que la personne n'est pas allergique aux pollens de chénopodiacées. Elle est alors allergique aux cardes, radis, cresson ou à d'autres légumes verts. Les feuilles de blette ont des vertus laxatives et diurétiques. Les personnes souffrant de calculs rénaux ou prenant des anticoagulants ne devraient pas en consommer, vu qu'elles présentent beaucoup de vitamine K.

Culture de la blette :

Comme la betterave, la blette demande un sol frais et profond, bien ameubli et bien fumé. La plantation se fait par semis en poquets directement en place, du mois d'avril à octobre. Il faut éclaircir quand les plantules sont au stade 3-4 feuilles. Il est également possible de produire soi-même des plants ou de les acheter dans le commerce.

La récolte des feuilles peut intervenir à partir de deux mois et demi après le semis, et s'échelonne jusqu'aux premières gelées d'automne, sauf dans le cas d'une culture sous serre. Pour les variétés à cardes on prélève les feuilles externes au fur et à mesure, pour les variétés à couper (bette-épinard) on coupe toute la plante qui reforme de nouvelles

ANTI-GASPI :

Astuces étonnantes pour conserver ses aliments plus longtemps

1/ Un bout d'oignon pour éviter que vos moitiés d'avocat ne noircissent



Enfermez votre moitié d'avocat encore fraîche dans un tupperware avec un petit bout d'oignon pelé. Placez au frigo et dormez sur vos deux oreilles, le fruit préféré des extra-terrestres ne sombrera pas du côté obscur.

2/ Un morceau de papier d'aluminium sur les tiges de vos bananes pour éviter qu'elles pourrissent



Pour éviter que vos bananes ne pourrissent trop vite, vous pouvez filmer ou envelopper d'une feuille d'aluminium les tiges de votre régime. Attention, s'il s'agit de bananes pas encore mûres, ne faites pas l'erreur de les mettre au frigo. Auquel cas, elles risquent de durcir, noircir et devenir insipides.

3/ Une pincée de sel pour garder son lait frais plus longtemps



Ajoutez une pincée de sel dans votre bouteille de lait frais et mélangez. Vous devriez gagner quelques jours. Et si vous craignez le lait salé, que vous laissez volontiers aux Bretons, rassurez-vous, la dose est trop faible pour en ressentir le goût.

4/ Une tranche de pain de mie pour des biscuits plus moelleux



Les biscuits que vous cuisinez ou que vous achetez en vrac ne conservent pas leur moelleux plus d'une journée ? Évitez-leur la sécheresse en les enfermant dans un récipient hermétique, avec une tranche de pain de mie comme seule amie !

5/ Du vinaigre pour éviter de gaspiller vos fraises



Les fraises sont une denrée précieuse et quelque peu onéreuse, ce serait dommage de ne pas en profiter. Car vous savez combien celles-ci peuvent être difficiles à conserver, certains fruits de la barquette pouvant commencer à pourrir très, très vite... Pour y remédier, baignez vos fraises dans une bassine d'eau vinaigrée et rincez (1 volume de vinaigre blanc pour 5 d'eau).

6/ Un élastique contre les taches brunes sur vos pommes



Vous savez combien les pommes sont fragiles une fois coupées en quartiers, celles-ci se parant rapidement de taches brunes peu appétissantes. Pour éviter qu'elles n'y succombent, conservez vos pommes intactes grâce à un élastique.

7/ Faites geler vos yaourts qui arrivent à péremption



Vos derniers pots de yaourt vont périmer dans quelques jours ? Prenez une longueur d'avance et congelez-les au lieu de les jeter. En y plantant un bâtonnet en bois, vous allez créer des glaces alléchantes qui devraient plaire à vos bambins gourmands ! Le tout sans danger.

8/ Récupérez vos pains trop durs



Ne jetez pas vos miches trop dures, vous pourriez regretter d'avoir agi trop vite. En versant un peu d'eau sur votre pain de quelques jours puis en le passant au four, vous pourriez bien retrouver la mie moelleuse de ses premiers jours !

9/ Évitez de gaspiller vos moitiés de citrons



Les agrumes tels que les citrons ne sont pas faciles à boire sans en ressentir l'acidité. Raison pour laquelle il est conseillé de boire le jus d'une seule moitié. Mais que faire de l'autre ? Au lieu de la laisser sécher (même au frigo), vous pouvez la couper en rondelles et la disposer dans un moule à muffins. Faites congeler le tout et servez-vous-en ensuite pour agrémenter vos pichets d'eau fraîche ou de limonade maison !

10/ Conservez vos herbes aromatiques en trop



On n'a pas tout le temps besoin de toutes les herbes aromatiques qu'on a été couper/acheter. Pour ne pas qu'elles sèchent et deviennent inutilisables, vous pouvez congeler le reste dans un bac à glaçons, que vous couvrirez avec de l'huile d'olive. Faites fondre un de ces cubes par la suite dans une poêle pour agrémenter vos poissons et viandes !



COIN RECETTES



TERRINE DU POTAGER

Ingrédients pour 4/6 personnes : 300 g de carottes, 300 g de petits pois écossés, 20 cl de crème liquide, 4 œufs, 6 brins d'estragon, 50 g de fromage râpé (comté, emmental), sel, poivre.

Pelez les carottes et taillez-les en dés, au gabarit des petits pois. Faites cuire les légumes 5 mn à l'eau bouillante salée. Rafraîchissez-les dans un bain d'eau glacée, égouttez-les.

Préchauffez le four à 210°C, en y glissant un bain-marie. Effeuillez et ciselez l'estragon. Battez les œufs en omelette avec la crème et l'estragon. Salez, poivrez. Incorporez les légumes et le fromage.

Versez dans un moule à cake tapissé de papier cuisson (ou huilé). Placez dans le bain-marie et faites cuire 45 mn environ. Laissez refroidir et réservez au moins 6h au frais avant de démouler.

CABILLAUD CRÉMEUX

Ingrédients pour 4 personnes : 2 grands filets de cabillaud (ou colin, lieu noir), 1 oignon, 250 g de tomates cerises (rouges et jaunes), 2 branches de céleri (pas trop grosses), 2 carottes, 1 verre de vin blanc sec, 15 cl de crème épaisse, huile d'olive, sel et poivre.

Pelez les carottes et coupez-les en tronçons. Effilez et émincez les branches de céleri. Coupez les tomates en deux. Préchauffez le four à 200°C. Pelez et ciselez l'oignon, faites-le revenir dans un filet d'huile. Ajoutez les carottes et le céleri, prolongez la cuisson de 10 mn, en remuant régulièrement. Versez le vin, déglacez en grattant les sucs de cuisson. Incorporez la crème, salez et poivrez. Placez cette préparation dans un plat à four, ajoutez les demi-tomates. Posez les poissons dessus, salez et poivrez. Enfournez 10 mn environ. Servez avec du riz, par exemple.

TRUFFIER AU CHOCOLAT CHAUD-FROID

Ingrédients pour 6 personnes : 10 biscuits à la cuiller, café ou alcool de votre choix (pour tremper les biscuits). Pour la ganache : 40 cl de crème liquide, 360 g de chocolat à 70%, 25 g de beurre.

Pour la sauce au chocolat : 60 g de cacao en poudre, 60 g de sucre, 25 g de beurre.

Faites bouillir la crème liquide. Hors du feu, ajoutez le chocolat coupé en morceaux et le beurre. Mélangez bien pour que la crème soit lisse. Versez la moitié de la ganache dans un moule à cake, puis tapissez-la de biscuits légèrement imbibés de café ou d'alcool, sur la longueur du moule. Versez le reste de ganache. Finissez par une couche de biscuits également imbibés. Placez au frais pour au moins 6h ou au mieux toute une nuit.

La sauce : Elle est à préparer à la dernière minute. Versez 12 cl d'eau dans une casserole avec le cacao, le sucre et le beurre. Portez à ébullition, tout en mélangeant avec un fouet. Servez dans chaque assiette une tranche de truffier froide, nappée de sauce au chocolat chaude.

QUI SONT-ILS ?

Voici une photo de communion d'enfants de Coulonges, Cohan et Dravegny, prise devant l'église de Coulonges vers 1959.

Les reconnaissez-vous ?





HISTOIRES DROLES



Deux paysans avaient l'habitude de se retrouver pour aller au marché local.

- Alors Pierre, que c'est ti que tu vas acheter c'te jour ?
- Ben, un moulin à café eulectric, y parait qu'c'est génial. Et toi Paul ?
- Ben, une balayette pour les chiottes, maintenant ça s'fait y parait...

Et la semaine suivante :

- Alors Pierre, et c'te moulin à café ?
- Génial ! Plus besoin de mouliner et l'café est super bon ! Et toi Paul, c'te balayette ?
- Ben, on s'en est servi au début... mais finalement ça gratte trop alors on s'est remis au papier.

Une dame a un problème de lave-vaisselle. Elle appelle le service de réparation et lui demande de passer chez elle :

- Je laisserai la clé chez la voisine, vous n'aurez qu'à entrer. Ne vous inquiétez pas de mon chien Bobby, il est très impressionnant mais il ne bougera pas et ne vous fera aucun mal. Par contre, ne parlez au perroquet sous aucun prétexte... J'insiste : ne parlez surtout pas au perroquet !

Le jour venu, le réparateur arrive, entre, et effectivement se retrouve face à face avec un énorme chien, mais qui a l'air tranquille.

Le gars commence à réparer le lave-vaisselle, mais c'est avec le perroquet qu'il a des problèmes : celui-ci n'arrête pas de l'insulter :

- Trou du cul ! Trou du cul ! T'es trop nul ! Trou du cul ! etc...

Au bout d'une demi-heure, excédé, le type se tourne vers le perroquet :

- Tu vas la fermer sac de plumes !

Aussitôt le perroquet répond :

- Bobby, attaque !!!

Comment les guêpes font-elles l'amour ?

Dard dard

Quel animal court le plus vite ?

Le pou, car il est toujours en tête.

Que fait un canard quand il a soif ?

Il se tape une canette.

Savez-vous comment communiquent les abeilles ?

Par e-miel.

Une poule sort de son poulailler et dit : brrr, quel froid de canard !

Un canard qui passe lui répond : Ne m'en parlez pas, j'ai la chair de poule.

Pourquoi les coqs ont-ils des ailes et les poules pondent-elles des œufs ?

Parce que les coqs ont besoin « d'elles » et les poules ont besoin « d'eux ».

Deux coccinelles font la course. Au bout d'un moment, une s'arrête et dit :

« STOP !!! j'ai un point de côté !!! »

JEUX

Sudoku

Niveau facile

					3	5		
4		2						
			5		6			
				1	4	6		
	2			8				
	7	8		9				
8		9						
			9	7		2	3	
			1			5		

		9				6		
8						4		
			7	5				
6	4							
			2	3			5	
			9				7	
	3			9				
	5				8			
				4	9		1	

8				6				
			8				3	9
7	6							
	8	3			2			
				4		5		
		7		5		1		
			9				7	
			3	1			9	2
	4	5						

Niveau moyen

	3		7					6
	8				4			
				8			2	5
8	1							
							6	7
				7	2			
			3			1		
		5	9					
		2				4	3	

			4	3				
5		7	9	8				
				2			7	
		6		7		1		
1		5				8		
			3	4				
	8				9			
	1							3
							4	2

	8			1				
			9	3				
						8	7	
						4		3
3		6						5
				4	1			
9						6		
		5	2		9			
7						3		4

Niveau difficile

			5					
3	5			1				
	8		4				6	
		8						
		4		9	8			
						7	2	
								1
				7	2	8		
1	4	6						5

						7	9	
		8	3				6	
		5	2					
8								
				4	5	2		
2						6	5	
	7			4				
	9					1	7	
		6	2					

7	1							
				2	3			
				4				2
						2		6
5	8							
			9					1
				8			5	
		6	1		8			
		2	6	9		4		

Les grilles qui vous sont proposées comprennent chacune 9 lignes, 9 colonnes, 9 régions de 9 cases délimitées par les traits gras. Vous devez les compléter en plaçant, dans chaque case vide, un chiffre compris entre 1 et 9, qui doit répondre à cette unique condition : Il ne peut apparaître qu'une seule fois par ligne par colonne et par région. Le jeu est donc fini lorsque chaque ligne colonne ou région contient tous les chiffres de 1 à 9 une seule et unique fois.

Solutions dans le prochain numéro. Bon courage !

PENSIVE	▼	LÉGUME RICHE EN AMIDON	▼	SANS LA TVA	▼	DANS LE LIEU OÙ L'ON SE TROUVE	▼	GESTE DE SCOUT	▼	ON EN FAIT DES PANIERS	▼	INDIQUE LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE
METTENT EN PLACE		MAGICIEN		CAPITAINE DE JULES VERNE		DÉLOGE, EXPULSE		POUR CELUI QUI DOUTE		SECTEUR POSTAL		
	▶					AURAI LE CRAN						
FÊTE DE MARIAGE	▶					ELLE CACARDE À LA FERME				CONIFÈRE		
FRUITS À JUS						VIT SA VIE				ARME DE D'ARTAGNAN		
	▶							PRONOM TRÈS PERSONNEL			PREND DES CHEMINS DETOURNÉS	MER QUI ACCUEILLE DE NOMBREUX TOURISTES
								BESACES				
ÉPANOUIES AU JARDIN	▶							IL EST BON À NOËL				
UN DES CINQ SENS								VILLE DE LA CLAIRETTE				
	▶										QUATRE POUR UN ROMAIN	
						OPÉRATEUR FINANCIER						
						SUPPOSONS...						
DIRECTION	▶											
AMÉLIORE UNE TERRE						ON Y FABRIQUE UN ALLIAGE DE FER						
	▶									LA PREMIÈRE FEMME DU MONDE		

MAÎTRE MOT

Découvrez un mot à l'aide de tous les mots de la grille. Le chiffre indique le nombre de lettres qui occupent la même place dans le maître mot. Les lettres du maître mot sont toutes présentes dans la grille.

F	L	I	C	S	0
M	U	T	E	R	1
E	G	I	D	E	2
M	A	I	N	S	1
F	O	R	T	E	2
F	O	N	C	E	3
J	E	U	D	I	1

--	--	--	--	--

SOLUTION DES JEUX

(du numéro précédent)



Mots fléchés :

Horizontalement

Emparé - Rumeur
Na – Comète - Oh
Kilt – Mis - Toi
Serpents
Etroite -Aléas
Impertinence
Tee – Des - Gâtée

Verticalement

Amnistie
Palerme
Ma – Trop
Rc – Pied
Géomètre
Minets
Brest
Ut – Sang
Omet – Léa
Osent
Quoi – Ace
Rh - Usée

Mots Mélangés :

Pratique



Sudoku

SOLUTIONS DU N° PRECEDENT

Niveau facile

3	8	1	2	5	9	4	7	6
2	4	9	3	7	6	5	1	8
7	6	5	4	8	1	9	2	3
1	9	4	8	3	5	7	6	2
5	3	7	6	4	2	8	9	1
8	2	6	9	1	7	3	5	4
4	7	2	1	9	3	6	8	5
9	1	3	5	6	8	2	4	7
6	5	8	7	2	4	1	3	9

2	1	6	4	3	5	9	8	7
4	7	9	6	2	8	1	5	3
3	8	5	9	1	7	4	2	6
7	4	1	5	6	9	2	3	8
6	9	3	2	8	4	7	1	5
5	2	8	1	7	3	6	4	9
1	5	7	8	4	6	3	9	2
9	3	2	7	5	1	8	6	4
8	6	4	3	9	2	5	7	1

7	4	9	3	8	6	1	5	2
8	1	2	7	9	5	6	3	4
3	5	6	2	4	1	7	9	8
2	7	8	9	1	3	4	6	5
1	6	5	8	7	4	9	2	3
4	9	3	5	6	2	8	1	7
9	2	1	4	3	7	5	8	6
5	8	7	6	2	9	3	4	1
6	3	4	1	5	8	2	7	9

Niveau moyen

5	7	4	9	8	1	6	3	2
8	6	1	3	7	2	9	4	5
9	3	2	6	5	4	7	1	8
3	8	7	1	9	5	2	6	4
6	4	5	2	3	7	8	9	1
1	2	9	8	4	6	5	7	3
4	1	8	7	2	9	3	5	6
7	5	3	4	6	8	1	2	9
2	9	6	5	1	3	4	8	7

5	6	3	2	9	4	8	7	1
2	8	7	1	6	3	5	9	4
4	9	1	5	8	7	2	3	6
1	4	5	7	2	8	3	6	9
6	7	8	4	3	9	1	5	2
3	2	9	6	1	5	4	8	7
7	3	4	9	5	1	6	2	8
9	5	2	8	4	6	7	1	3
8	1	6	3	7	2	9	4	5

9	6	5	8	7	4	3	2	1
3	4	2	9	1	6	7	5	8
7	1	8	5	2	3	4	9	6
5	9	7	1	3	8	2	6	4
1	2	3	4	6	5	9	8	7
4	8	6	7	9	2	5	1	3
8	3	9	6	5	7	1	4	2
2	5	4	3	8	1	6	7	9
6	7	1	2	4	9	8	3	5

Niveau difficile

2	1	5	3	9	4	7	6	8
7	3	6	8	2	5	4	1	9
8	4	9	7	1	6	2	3	5
9	6	8	2	4	3	5	7	1
4	5	2	1	8	7	6	9	3
1	7	3	5	6	9	8	4	2
5	8	7	4	3	1	9	2	6
3	9	4	6	5	2	1	8	7
6	2	1	9	7	8	3	5	4

6	5	1	3	7	9	2	8	4
9	8	4	2	5	1	3	7	6
3	2	7	8	6	4	9	5	1
5	4	9	1	8	6	7	2	3
7	3	8	9	4	2	1	6	5
2	1	6	7	3	5	8	4	9
8	6	2	5	1	3	4	9	7
4	7	3	6	9	8	5	1	2
1	9	5	4	2	7	6	3	8

9	6	4	2	7	3	8	5	1
7	1	3	4	5	8	2	6	9
8	2	5	9	6	1	7	4	3
4	8	1	3	9	2	6	7	5
6	5	9	7	8	4	3	1	2
3	7	2	5	1	6	4	9	8
1	4	7	8	2	5	9	3	6
5	3	8	6	4	9	1	2	7
2	9	6	1	3	7	5	8	4

Petites annonces

A VENDRE

La commune de Coulonges-Cohan vend un terrain
d'une superficie totale de 9 ares 83 situé à Cohan

15.000 euros, prix à débattre

Pour toutes demandes de renseignements, contacter la mairie.

Tel : 0323694332

Mail : mairie.coulonges-cohan@orange.fr

Lave-vaisselle Bosch 2018 12 couverts

livraison possible sur Coulonges-Cohan et environs

150 euros à débattre – 06 88 70 95 61 – cathyvin@wanadoo.fr

**Vous souhaitez passer une annonce gratuitement dans le prochain numéro du News
Coulongeois ? (Parution fin juillet 2024) Vous pouvez soit :**

- Envoyer un courriel à l'adresse « cathyvin@wanadoo.fr » en précisant le contenu de votre annonce, sans oublier vos nom, prénom et coordonnées (téléphone et/ou courriel)
- Découper le bas de la page et le déposer dans la boîte à lettres de la mairie après avoir indiqué le contenu de votre annonce, sans oublier vos nom, prénom et coordonnées (téléphone et/ou courriel)

Descriptif de l'annonce :

NOM Prénom :

Téléphone :

Courriel :